Elements de diagnostic d'un territoire et perspectives d'aménagements

Le plateau de Millevaches, la commune de Peyrelevade & son plan d'eau

Lucy BERTHOU
Clémence CERNIAUT
Amaury HOUVENAEGHEL
Sibylle MALARME
Justine POPIEUL
Valentin ROLAND

Sommaire

PRÉFACE 2

REGARDS SUR LE TERRITOIRE 3
- Le Limousin un territoire naturel
- Le Limousin un territoire rural
- Plateau de Millevaches : Ambiances & Unités Paysagères
- Plateau de Millevaches : Paysages remarquables
- Peyrelevade : au milieu des pôles importants du plateau de Millevaches
- Peyrelevade et le plateau de Millevaches : un tourisme basé sur deux intêrets majeurs
- Les alentours de Peyrelevade : une zone riche en «loisirs verts»
- Peyrelevade: facteurs limitant le tourisme
- Bâti de Peyrelevade
- Equipements en place à Peyrelevade
- Histoire & Traditions à Peyrelevade
- Site de l'étang de Peyrelevade : Relief
- Site de l'étang de Peyrelevade : Occupation des sols
- Site de l'étang de Peyrelevade : Reportage photo

ENQUÊTE 19
- Présentation de l'enquête
- Résultats de l'enquête : Population
- Résultats de l'enquête : Lieux emblématiques
- Résultats de l'enquête : L'étang

REGLEMENTATIONS 25
- Reglementations relatives au site
- Problématiques liées à la Directive Cadre sur l'Eau

PRÉSENTATION DES OPTIONS 29
- Mise en dérivation de l'étang
- Mise en dérivation avec modification de la contre digue
- Effacement de l'étang
- Comparaison des options

CONCLUSION 33
- Bilan : le site de l'étang de Peyrelevade
- Une solution qui s'impose

BIBLIOGRAPHIE 35

REMERCIEMENTS 36

ANNEXES 37

Un territoire complexe

Dans le cadre de notre formation d'ingénieur paysagiste à Agrocampus-Ouest, Angers (Institut National d'Horticulture et de Paysage), le PNR de Millevaches en Limousin nous a demandé de travailler sur le plan d'eau de Peyrelevade.

Après une sortie découverte sur le terrain et afin de mieux nous imprégner du site que nous ne connaissions pas, nous avons choisi dans un premier temps d'étudier un territoire à grande échelle (le Limousin) pour arriver à l'emplacement très spécifique de l'étang communal. La première partie de ce diagnostic développera donc les regards que nous avons eu sur ce territoire.

De nombreux acteurs sont présents autour de la problématique de l'étang (qui sera développée en aval), nous avons donc cherché à nous rapprocher de chacun d'eux. Cependant, nous avons remarqué que nous ne connaissions pas l'avis des principaux intéressés, à savoir les administrés de la commune. C'est donc naturellement que nous avons mené une enquête auprès des habitants de Peyrelevade dont les résultats sont présentés dans la seconde partie du diagnostic.

Pour mieux comprendre les pressions qui s'exercent sur la commune de Peyrelevade, nous avons fait un résumé synthétique des diverses législations en place sur le territoire.
Enfin, le dernier chapitre présente les options proposées par la Fédération Départementale de la Pêche pour régler la problématique de l'étang.

Le but de ce diagnostic est de présenter nos conclusions relatives au plan d'eau de Peyrelevade et d'orienter le projet que nous effectuerons par la suite.

Le Limousin un territoire naturel

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

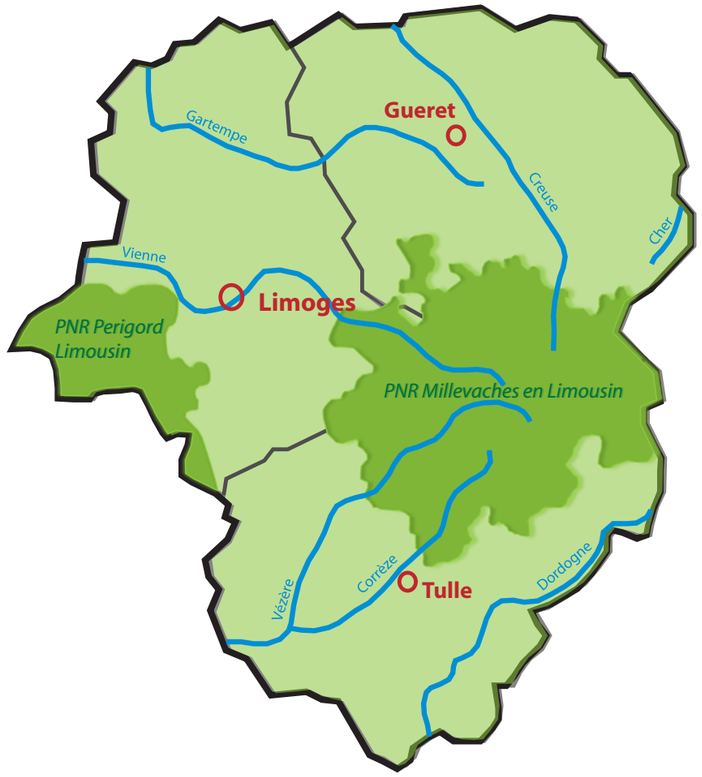

Le Limousin : généralités

Le Limousin est la deuxième région la moins peuplée de France. Cependant cette région connaît une hausse de la population le long des axes migratoires ces dernières années. L e taux de fécondité reste faible et le nombre de personnes de plus de 60 ans élevé.

Cette région est un « territoire château d'eau » car de nombreux cours d'eau y prennent source (Corrèze, Vézère, Auvézère, Diège, Luzège, Isle, Dronne vers la Dordogne, Vienne, Gartempe, Briance, Creuse, Petite Creuse, Cher, Taurion, Maulde vers la Loire) et elle est traversée par deux rivières (la Dordogne et la Charente). De plus, la région possède un grand nombre d'étendues d'eau souvent formées par des barrages (Lac de Saint-Pardoux, Lac de Bort Les Orgues, Lac de Vassivière). En tout, la région abrite 12 000 hectares de plans d'eau, et 39 retenues de barrage.

Sites les plus visités en Limousin

La région Limousin n'est pas connue comme étant une région vivant essentiellement du tourisme. Le Limousin n'a jamais connu de grandes vagues de tourisme.

De plus, contrairement aux régions voisines, **le Limousin ne comprend pas de « grands sites touristiques »** (vestiges gallo-romains, curiosités géologiques, montagnes auvergnates, grottes de Lascaux). Cependant depuis une quinzaine d'années avec l'arrivée de nouvelles lignes de transports le tourisme s'est trouvé relancé autour de deux axes majeurs :

- **Tourisme vert** : il est basé sur la découverte de la nature et les sports de plein air (randonnée, vélo, baignade)… Particulièrement actif sur le plateau de Millevaches au sein de gîtes touristiques chez l'habitant. Ce tourisme a profité de la création récente des parcs naturels régionaux du Perigord Limousin (1998) et de Millevaches (2004).
- **Le tourisme culturel** et patrimonial basé sur quelques sites historiques et d'artisanat, surtout concentré au sein des villes et de certains sites particuliers.

Les axes majeurs du Limousin

De par sa position centrale, **le Limousin est longtemps resté à l'écart des grands axes de communication.**

Cependant au niveau routier, la situation s'est améliorée dans les années 1990 avec **l'ouverture de l'autoroute A20** reliant Toulouse à Paris ainsi que l'ouverture de **l'autoroute transversale A89** reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand.

Sur le plan ferroviaire, on peut citer le projet de construction de la LGV entre Poitiers et Limoges et en 2007 l'ouverture du **TGV Brives-Lille** desservant Limoges, Orléans et Paris**.** La région possède également un réseau dense de TER.

Le Limousin un territoire rural

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

Population

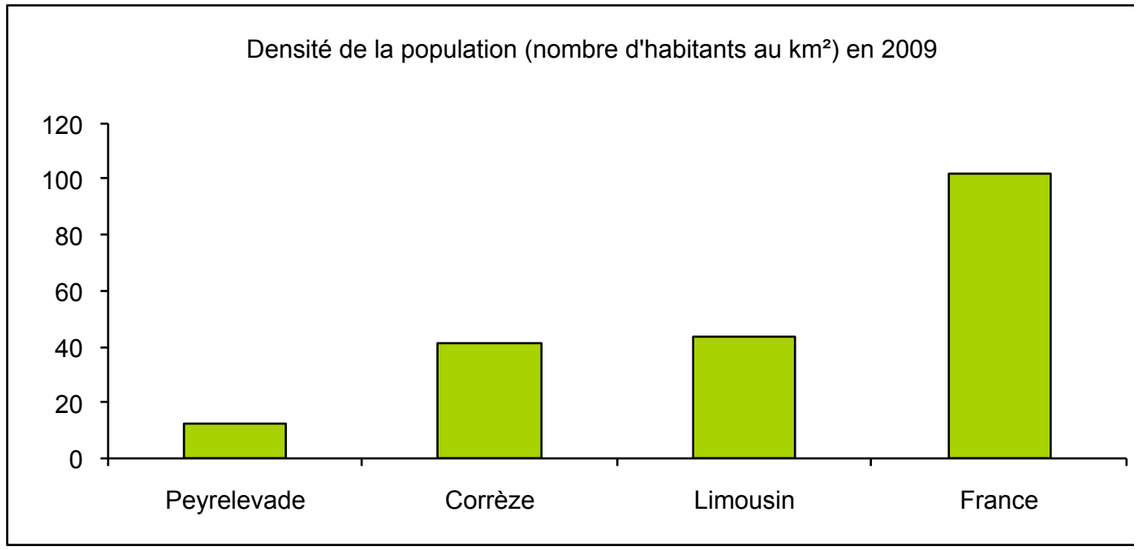

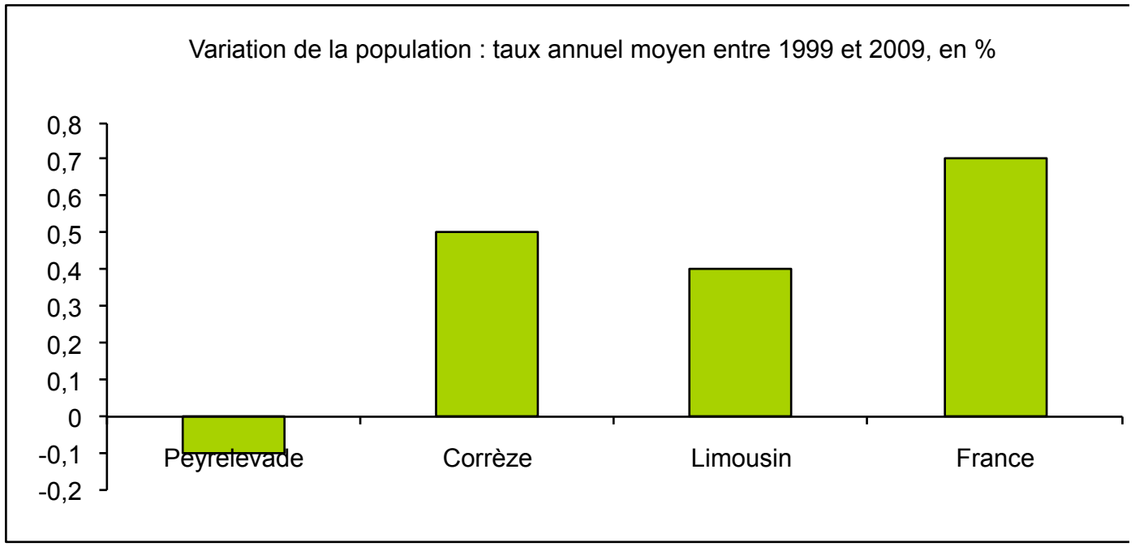

La Corrèze et le Limousin en général sont des territoires ruraux. Peyrelevade est une bourgade relativement peu peuplée mais qui laisse place à un patrimoine naturel riche.

Logement

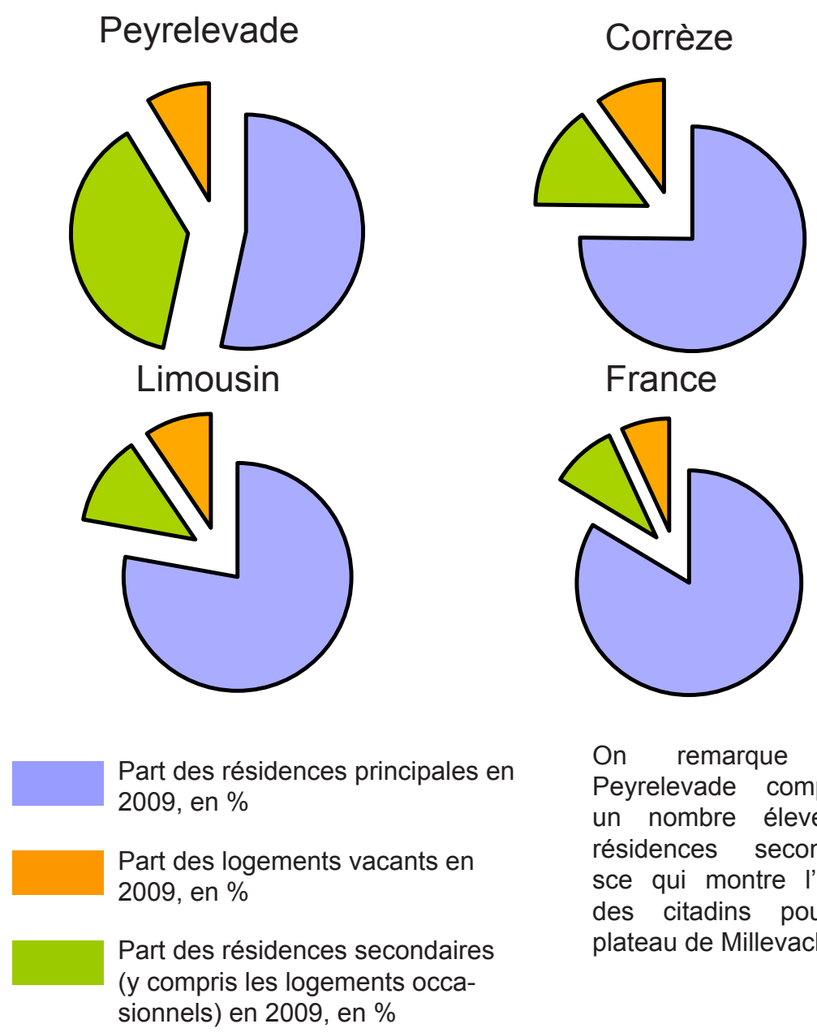

On remarque que Peyrelevade comprend un nombre élevé de résidences secondaire sce qui montre l'attrait des citadins pour le plateau de Millevaches.

Source : d'après les chiffres l'INSEE

Le Limousin un territoire rural

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

Emploi

Revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en 2009, en euros (1)

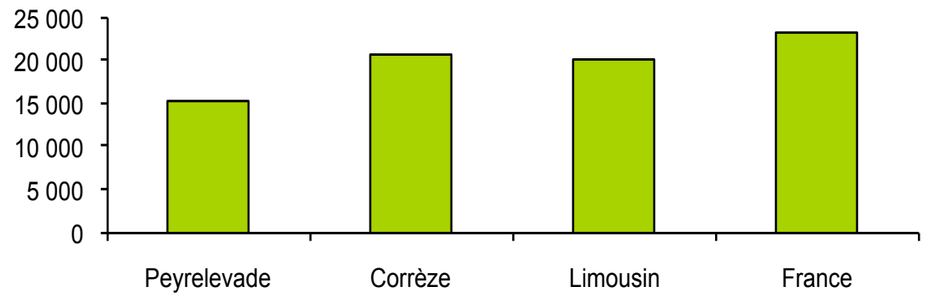

Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2009 (1)

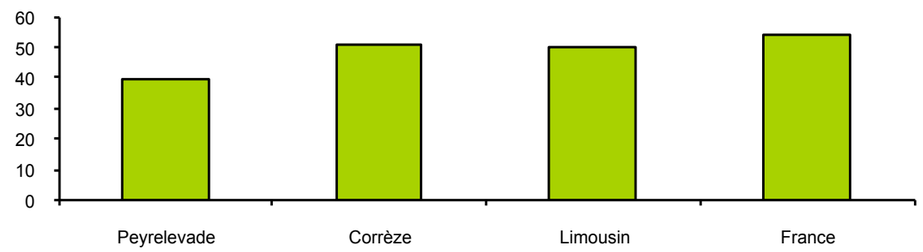

Comparatif des taux d'activités et de chômage des 15-64 ans en 2009

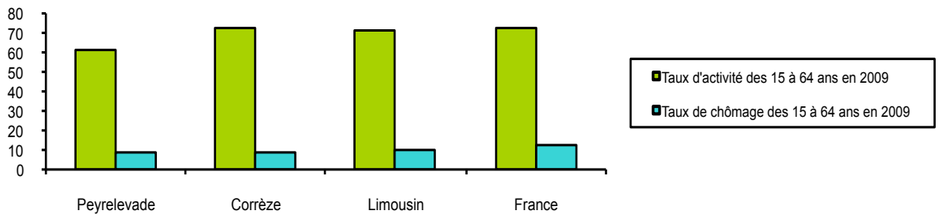

La Corrèze et Peyrelevade ont un taux de chômage relativement bas, les habitants de la région sont très actifs. Cependant, on note que les Peyrelevadois ont des revenus nettement inferieurs à la moyenne française, régionale et départementale.
La région possède le taux de chômage le plus bas de France avec au premier semestre de 2010 un taux de chômage s'élevant à 8,1%.

Secteurs d'activités

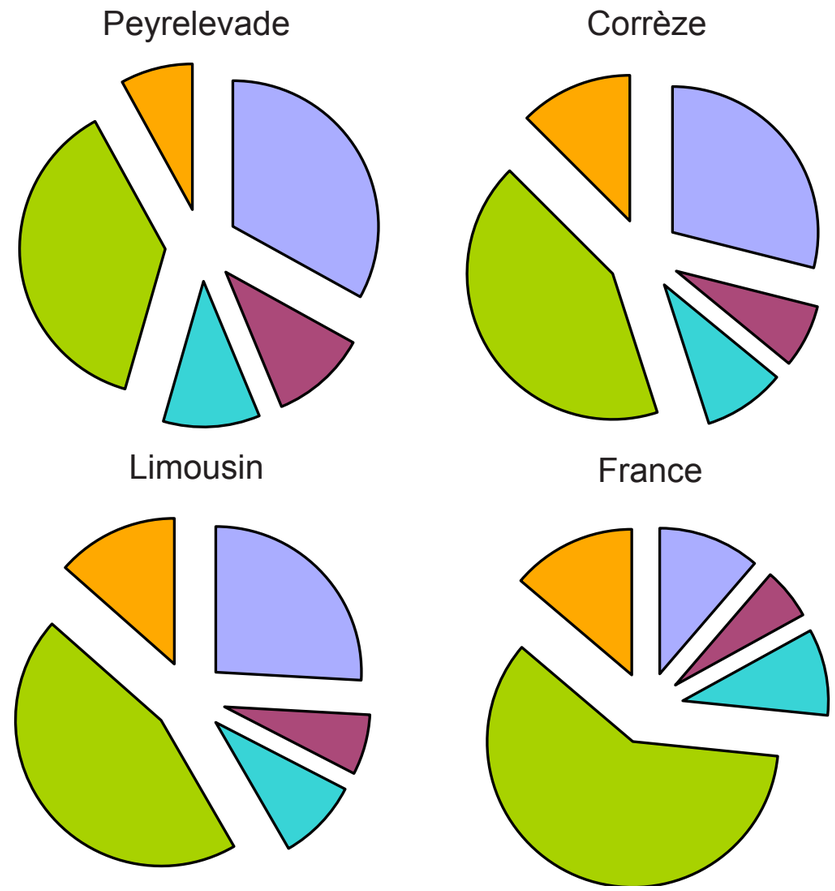

La part de l'agriculture est élevée et la part du secteur tertiaire est relativement faible ce qui dénote une nouvelle fois un territoire rural.

- Part de l'agriculture, en %
- Part de l'industrie, en %
- Part de la construction, en %
- Part du commerce, transports et services divers, en %
- de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %

Source : d'après les chiffres l'INSEE

Plateau de Millevaches : Ambiances & Unités Paysagères

Source : Atlas des Paysages de Limousin

La région Limousin se découpe en trois ambiances paysagères : ambiance sous influence montagnarde, ambiance de campagne-parc et ambiance des marges aquitaines.

Peyrelevade se situe au coeur du plateau de Millevaches, dans le *Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.* La commune s'intègre donc dans une **ambiance paysagère de montagne limousine** et plus particulièrement dans l'**unité paysagère 'Les sources'**. Cette zone s'élève à plus de 700 mètres d'altitude et l'occupation du sol est à dominante forestière. Le paysage de la montagne limousine est un assemblage de zones boisées, de dépressions humides, de prairies et de murets en granit. C'est une région marquée par une faible démographie, où les hommes se concentrent dans des fermes isolées, des petits villages ou des villes modestes.

Les ambiances paysagères de la "campagne-parc" occupent, au nord et à l'ouest, la périphérie du coeur montagneux de la région, à des altitudes inférieures à 500 mètres. Les hommes sont plus nombreux, les villes plus importantes (Limoges, Brive, Tulle, ...), les horizons plus dégagés, les forêts plus petites et plus espacées. Le chêne est très présent, le hêtre beaucoup moins, les pâtures dominent mais les cultures trouvent une place non négligeable.

Enfin, il existe une étroite **marge aquitaine** qui rattache le Limousin au grand Sud-Ouest français. La diversité paysagère tient ici à la variété des roches sédimentaires : les bassins sont découpés en une multitude de collines fortement anthropisées ; le plateau du Causse corrézien est fortement forestier.

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

Plateau de Millevaches : Paysages remarquables

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

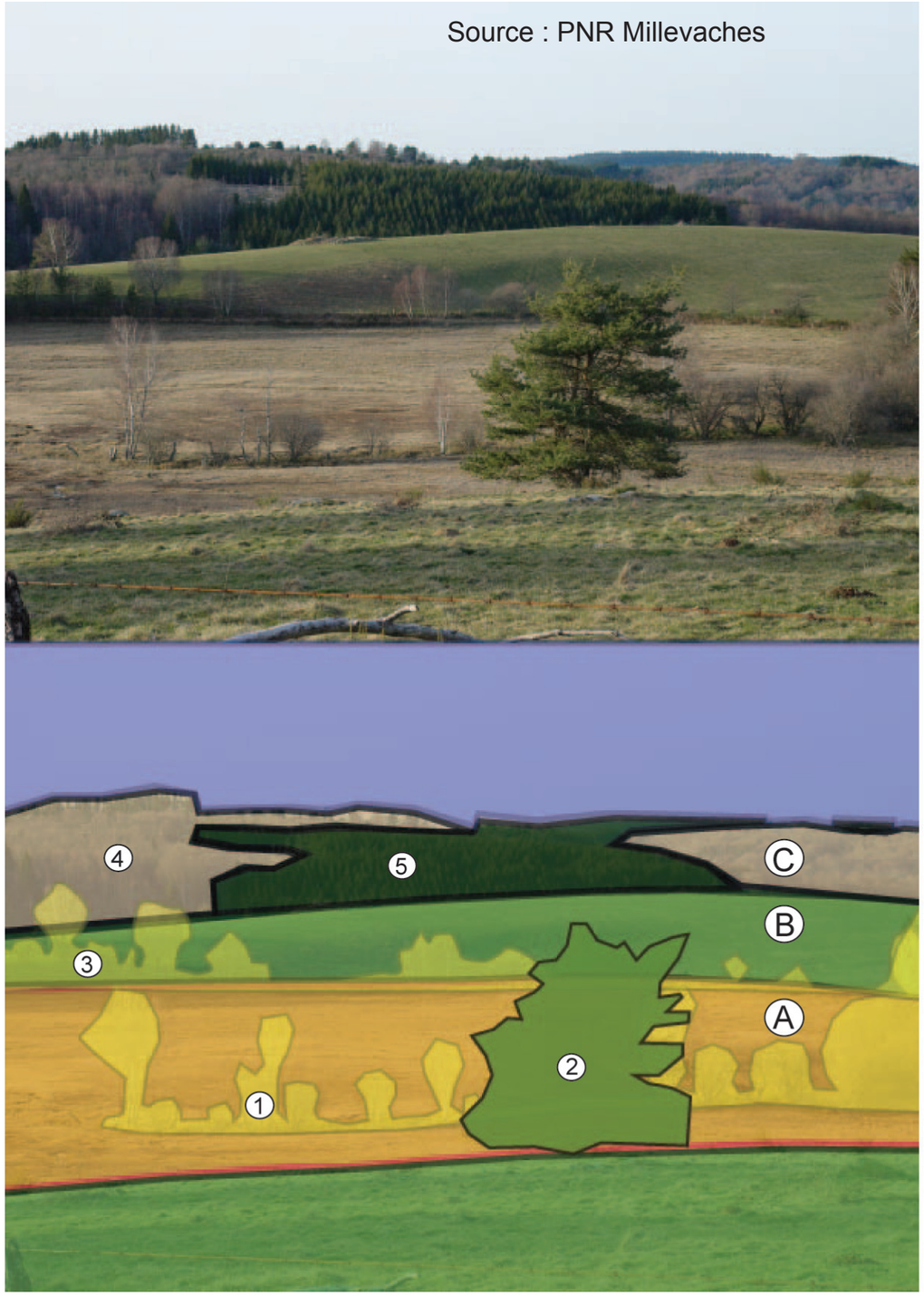

A Les landes humides.

Dans l'organisation du paysage en alvéoles, caractéristique des plateaux élevés de la région, les fonds humides sont souvent occupés par des landes humides dont la végétation basse dégage les vues au sein des pentes et des sommets de croupes conquis par les arbres. L'eau, très présente, alimente les tourbières à sphaignes ou les zones humides à joncs.

1

Ces landes humides, milieux ouverts, sont de plus en plus colonisées par les bouleaux et les saules.

2

Le pin sylvestre est souvent présent dans ces sols acides, contrairement à de nombreux autres résineux de la montagne limousine, c'est une espèce indigène.

B Les prairies

Historiquement, le plateau de Millevaches est aussi connu pour ses prairies où pâturent ovins et bovins. Aujourd'hui il subsiste quelques zones agricoles et d'élevage.

3

Cette haie bocagère constitue une limite de parcelle. Les terrains étaient autrefois délimités par des murets en blocs de granit.

C La forêt

Le territoire de Millevaches a fortement évolué depuis le début du XXème siècle, le taux de boisement du Plateau est passé de 5 à 25% entre 1914 et 1946. Aujourd'hui le massif forestier occupe 50% de ce territoire. L'objectif principal était d'apporter aux agriculteurs un complément de revenu mais aussi de protéger les troupeaux, de maintenir les sols, etc…

4

Les forêts de hêtres sont étroitement associées à l'image de la montagne limousine. Contrairement aux châtaigniers qui poussent plus bas, les hêtres sont présents à partir de 700m d'altitude où ils se mélangent à quelques chênes.

5

Les résineux ont été introduits massivement dans le Limousin depuis 50 ans et font maintenant partie du paysage local en occupant 57% de l'espace boisé. De nombreuses espèces comme les épicéas communs (20%), les douglas (14%), les pins (14%) et d'autres conifères (9%) y poussent et renforcent l'impression de montagne.

Les landes sèches

Bien que très raréfiées aujourd'hui du fait de l'augmentation des surfaces plantées en forêt et de la baisse de l'élevage ovin en altitude, les landes à bruyères, à fougères et à genévriers, font aussi partie de l'ambiance montagnarde du plateau de Millevaches.

Peyrelevade: au milieu des pôles touristiques important du plateau de Millevaches

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

Lac de Vassivière

Aubusson

Felletin

Ussel

Eymoutiers

Lac des Bariousses

Treignac

Le massif des Monédières

Lac de Viam

Lac de Ponty

Meymac

Lac de Séchemaille

Source : voir bibliographie

Peyrelevade et le plateau de Millevaches : un tourisme basé sur deux intérêts majeurs

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

LE TOURISME VERT

En pleine expansion dans le territoire: découverte de la nature, des sports de plein air, des randonnées et de l'agrotourisme.

Le territoire est un **« pays vert aux milles sources »**: les milieux aquatiques sont très nombreux . Il existe donc beaucoup de lieux destinés aux **loisirs autour de l'eau** (baignade, voile,...). La pêche y est beaucoup pratiquée car le site allie à la fois des ruisseaux, rivières et de grands lacs de barrages. À peu près toutes les communes possèdent leur propre point d'eau plus ou moins développé suivant leurs possibilités.

Ce type de tourisme semble le plus développé dans le territoire notamment au niveau des activités de loisirs nautiques. Plusieurs pôles possèdent des infrastructures développées proposant des **hébergements touristiques** (villages, gîtes, campings), des bases nautiques (plages, bateaux, voiles, planches à voile, pédalo, canoë-kayak) et des **activités de loisir** (randonnées pédestres, VTT, parcours santé, activités sportives, pêche) autour des lacs.

Le lac de Vassivière est le premier pôle de loisir et de sport de la région, il est également l'un des lacs artificiels les plus grands de France (1 000 ha). Le lac de Séchemaille (43 ha) possède un complexe touristique de plus de 100 hectares. Le lac de Viam (189 ha) comprend un village de vacances et un important centre nautique et de sport grâce à la proximité de la commune de Burgeat (Centre National d'Entrainement fréquenté par plusieurs équipes sportives). Le lac des Bariousses (99 ha) est classé sous la forme d'un label «Station verte» car le site propose une offre importante de sports et d'activités proches de la nature (parapente, VTT, cyclotourisme, ...).

L'**environnement naturel et paysager** (tourbières, forêts, landes,...) est de qualité, les activités de randonnées sont donc fortement déployées. Cependant **le potentiel des chemins ne semble pas suffisamment exploité**.

Le massif des Monédières est un haut lieu du tourisme nature. Ce pôle de randonnée nature permet de faire découvrir aux randonneurs la faune et la flore de plus près mais également de contempler les paysages qui s'étendent depuis chaque puys.

Activités nautiques

La pêche

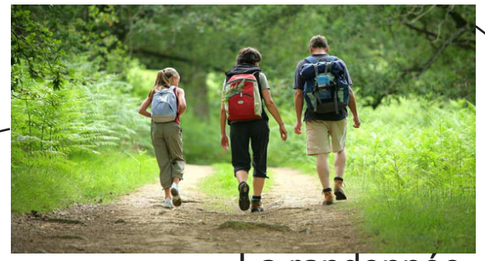

La randonnée

Massif des Monédières vue depuis le Suc au May

Eymoutiers

Tapisserie «La rivière de mon enfance» style 18e siècle, à Aubusson

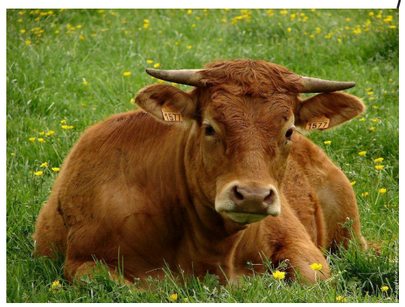

Vache limousine

LE TOURISME CULTUREL & PATRIMONIAL

Découverte des sites et monuments historiques et du patrimoine artisanal et traditionnel

Le territoire du plateau des Millevaches ne possède **pas de sites ou de monuments historiques «phares»**. Néanmoins il possède un patrimoine architectural très riche du fait d'une tradition de la maîtrise du bois et de la pierre.

Voici les pôles principaux concernant le **patrimoine architectural**: Treignac a été classé **«plus beau village de France»** (la ville a été déchue de ce label en 2008). Eymoutiers présente un patrimoine bâti formidable, l'un des plus beaux du Limousin. Meymac, Felletin («Cité du bâtiment» grâce à son Ecole Nationale des Métiers du Bâtiment) et Ussel possèdent un patrimoine historique riche de par leurs bâtiments.

Au niveau du **patrimoine culturel**, Eymoutiers organise des manifestations culturelles autour de l'art contemporain (Espace Paul Rebeyrolle), la peinture et la musique. Aubusson est la capitale mondiale de la tapisserie inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Felletin représente également un haut lieu de la tapisserie car il en était le berceau.

Le site possède également une forte **tradition agricole** proposant de nombreux savoir-faire reconnus. Cette agriculture propose des produits à fort ancrage territorial: l'élevage bovin et ovin de race limousine, de nombreuses spécialités gastronomiques. A noter que le territoire est fortement connu pour sa richesse en champignons (Cèpes de Bordeaux et bolets 'Tête de nègre', ...)

Malgré cette richesse agricole, l'agrotourisme (fermes pédagogiques, fermes de découvertes, ...) semble peu développé dans le territoire du plateau de Millevaches.

Les alentours de Peyrelevade : une zone riche en sites de découvertes

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

La chapelle du Rat :
Petite chapelle, datant du XVIIe siècle installée sur un sommet à proximité de mégalithes naturels.
Près de la croix, on a un très large point de vue vers Gentioux. La chapelle du Rat était le lieu d'une bénédiction des chiens, le jour de la Saint-Roch.

Les rochers du Rat :
Les mégalithes impressionnants qui entourent la chapelle du Rat (Pierre Branlante). Selon les légendes, ces pierres d'origine naturelle se mettraient en mouvement lors de certains évènements (Noël...).

Le golf du Chammet :
Il s'agit d'un golf naturel : les reliefs sont tous naturels et les variétés d'herbes locales ont été conservées. Il est animé par l'Association Sportive des joueurs de golf du Chammet.

Le lac du Chammet :
Ce lac est une retenue de 100Ha. Il a connu des activités nautiques (base de loisir abandonnée). Il est aussi bien connu pour la pêche au carnassier.

Le lac de Servières :
Ce lac est une retenue EDF et permet des activités de pêche : les espèces présentes sont la truite, le chevesne et la tanche. On y pratique aussi des activités nautiques et de baignades.

Les éoliennes :
Elles ont été mises en service en 2005 et ce sont les premières de la région. Elles sont visibles à 30m mais sont contreversées à cause de la qualité exceptionnelle des paysages du plateau de Millevaches.

Le domaine skiable de Gentioux-Pignerolles, Féniers, Peyrelevade :
90km de pistes de ski de fond à une altitude moyenne de 900m. Avec 30 à 45 jours de neige par an, ces pistes offrent des paysages limousins magnifiques.

La tourbière Négarioux Malsagnes :
Cette tourbière est un refuge pour différentes espèces telles que la Bruchie des Vosges ou la Loutre d'Europe. De plus elle offre un parcours de découverte aux visiteurs.

La tourbière Rebière-Nègre :
Tourbière qui est à l'entrée du village de Peyrelevade et qui jouxte la Vienne. Ce site a un intêret écologique notable mais les installations du parcours de visite sont vétustes.

La croix des Templiers de Peyrelevade ou croix du Mouton :
Elle se situe au sud-ouest du bourg, près du pont sur la Vienne, en bordure de la route de Saint-Merds les Oussines. Peyrelevade compte une trentaine de croix monumentales dont trois classées «monuments historiques.»

Légende :
- Chemins de grande randonnée
- Circuits de marche
- Points culminants et panoramas

Peyrelevade: facteurs limitant le tourisme

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

CONCURRENCE D'AUTRES PÔLES PLUS PERFORMANTS

La commune se situe au milieu des différents pôles touristiques du territoire du plateau de Millevaches. La commune est donc fortement concurrencée au niveau touritique.

Il est important de noter que les activités de loisirs nautiques sont nombreuses autour de Peyrelevade et fortement développées. De plus, d'autres communes aux alentours possèdent un patrimoine historique beaucoup plus riche que celui de Peyrelevade.

Si la commune veut attirer du tourisme, elle doit se diversifier, présenter des activités autres qui pourraient donner envie aux touristes de découvrir Peyrelevade (agrotourisme, parc d'aventure, environnement, ...). De plus, elle n'est pas une commune de passage au niveau routier. Aucun axe de communication majeur ne passe dans la commune. Il est donc plus difficile d'attirer les touristes dans la commune.

Exemples d'activités qui pourraient être intéressantes à développer: l'agrotourisme (ferme pédagogique, de découverte) image tirée d'une ferme à Bord St Georges (23), parc d'aventure type accrobranche image tirée à Toulx Ste Croix (23)

MAUVAIS ETAT DES EQUIPEMENTS EN PLACE

Les équipements proposés aux touristes sont assez vétustes. Ils datent pour la plupart des années 70 et n'ont subi aucune rénovation pour l'instant.
Concernant les chemins de randonnées ceux-ci ne sont pas suffisament entretenus.

Quelques exemples de manque d'entretien sur le chemin de randonnée autour du plan d'eau

Les équipements du camping datent des années 70. Certains équipements sportifs (ici tennis) semblent abandonnés

MANQUE D'AMENAGEMENTS

Les points d'eau (lacs, plan d'eau, rivière) ne sont pas assez aménagés pour proposer des activités touristiques. Néanmoins, ils permettent de garder intact des petits coins naturels à fort intérêt écologique, paysager pour un petit nombre de touristes randonneurs et pêcheurs.

Le lac de Chammet pourrait accueillir des loisirs nautiques mais aucun équipement n'est construit.

Bâti de Peyrelevade

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

TRAME VIÈRE :
Très resserrée au centre puis plus lâche en périphérie. Symbole d'un bourg ancien dense.

OCCUPATION DU SOL PAR LE BÂTI :
Bâti relativement dense au centre du bourg. Aux alentours, la densité du bâti est plus lâche, de plus il se trouve au centre des parcelles. Ceci est le signe d'une diversité des typologies architecturales.

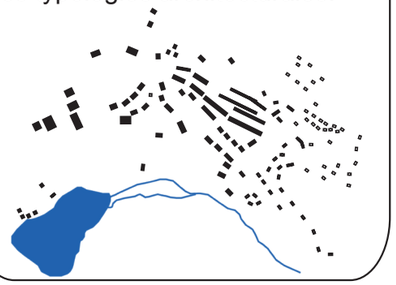

NOUVEL EQUIPEMENT EN CONSTRUCTION:
Notons que par opposition aux HLM anciens, ces constructions reprennent le vocabulaire de l'architecture locale (toit pentu en ardoise, couleur des murs rappelant celle des pierres...).

LOGEMENT PAVILLONAIRE EN PÉRIPHÉRIE :
On remarque autour du vieux bourg, un habitat de type pavillonnaire: pavillon individuel (reprenant les codes architecturaux locaux de façon plus ou moins pertinente : toit de chaume) au milieu de sa parcelle cloturée.

VIEUX BOURG DENSE
Le vieux bourg offre une vision de l'architecture locale (moellon et toit pentu en ardoise). Les rues sont relativement étroites et fermées par les façades. Peu pratique pour la circulation en voiture. Notons que bon nombre des maisons ont les volets fermés.

ZONE DE LOISIR VIEILLISSANTE:
Les gîtes du camping de Peyrelevade ont été construits dans les années 1970. Aujourd'hui ils paraissent relativement vétustes et ne correspondent plus au tourisme actuel.

HABITAT HLM (TYPOLOGIE DES ANNÉES 1960) :
La barre HLM est étonnante car tranche vraiment avec les façades traditionelles du vieux bourg. Elle n'est pas incluse dans la trame bâtie et vière. Cependant, on note la volonté de développer l'habitat social.

Equipements en place à Peyrelevade

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

VIE ASSOCIATIVE & ÉCOLE
La vie associative de la commune est très riche avec plus de 20 associations dans les domaines de l'enfance, sports, loisirs, vie sociale culture, tourisme, patrimoine. Elles se rassemblent au sein de la maison des associations de la ville.

ENERGIE
La commune n'a pas de retard en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables. En effet, depuis 1975, Peyrelevade essaye de développer ce type d'énergie. Cela a commencé par le camping avec la mise en place des panneaux solaires pour la production d'eau chaude des sanitaires. Puis d'autres équipements ont été créés comme une chaufferie-bois de 250 kW et un parc éolien de 9 MW.

COMMERCES
La commune de Peyrelevade est un bourg dynamique présentant de nombreux commerces et activités de services (Superette, boucherie, boulangerie, bar-tabac, restaurant, coiffeurs, station-service 24h/24, garage, artisans (menuisier, plombier, carreleur, électricien, maçon...)), Poste, banque... Une école est également présente avec environ une soixantaine d'élèves. Le collège et le lycée les plus proches se situent à Meymac (23 km) et Ussel (35 km). Les différentes activités se regroupent essentiellement dans le bourg.

La mairie

Aérodrome

La poste

SANTÉ
Au niveau santé, Peyrelevade possède un centre d'accueil institut médico éducatif et maison d'accueil spécialisée pour les handicapés enfants et adolescents. Ce centre possède plus de 175 lits. Un centre de secours et une pharmacie. A noter que le temps d'accès pour les urgences et de 40 minutes. Le secteur santé et actions sociales représente 127 emplois, un poids très important pour la commune.

Histoire & Traditions à Peyrelevade

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

L'exploitation de la tourbe

Après la seconde moitié du XVIIIe siècle, les limousins commencent à exploiter la tourbe. Avec la guerre 14-18, cette exploitation augmente car ils ont besoin de combustible pour se chauffer mais surtout pour cuisiner.
Cette exploitation représentait l'un des premiers gros travaux de l'année (fin mai, début juin). Des outils spécifiques ont été conçus pour extraire les pains de tourbe (longs parrallépipèdes de 15cm par 50cm). Les pains de tourbe étaient brûlés l'année suivant sa récolte. Certaines familles ont continué l'extraction de la tourbe jusqu'aux années 1970.

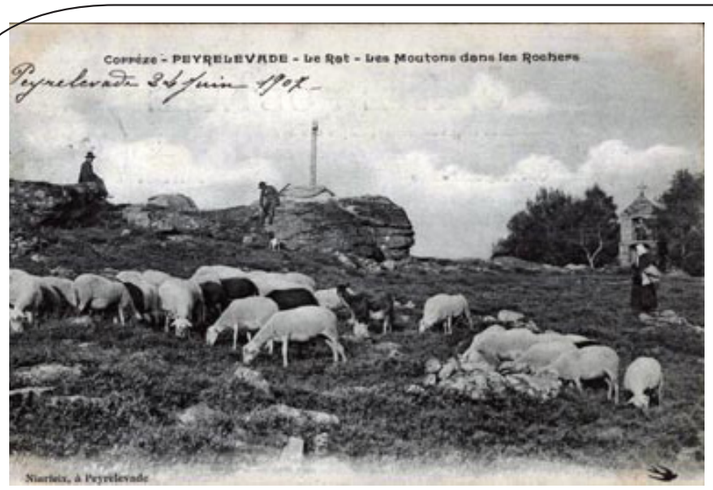

Tradition de l'élevage des moutons

Les moutons limousins étaient couramment élevés en Corrèze. Ils pâturaient dans les tourbières ce qui permettait par la même occasion de les entretenir.

L'occitan

La langue autochtone est l'occitan sous quatre formes de dialectes : le limousin, l'auvergnat, le marchois et le languedocien. Au Moyen-Âge, il s'agissait de la langue des troubadours et ménestrels.

Tradition de travaux de drainage et irrigation

La région étant relativement humide, les paysans mettaient en place des rigoles pour drainer certaines parcelles et en irriguer d'autres. Les actes notariés du XVIIe et XVIIIe siècle fourmillent de références à des droits d'eau issus de cette pratique agricole qui semble avoir atteint son apogée entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle.

Les moulins

La montagne limousine est un pays de moulins. Certains recensements du début du XIXe siècle dénombrent plus de 800 moulins sur le plateau de Millevaches. Ces moulins sont petits voire très petits et leur mécanisme est très simple. Ces moulins pouvaient être collectifs ou n'appartenir qu'à un seul propriétaire. Ils étaient le plus souvent alimentés par de petits ruisseaux et étaient donc très lent. Par conséquent, à partir de l'entre-deux -guerres on a cessé de les utiliser pour produire les farines alimentaires.

Source : voir bibliographie

Site de l’étang de Peyrelevade : Relief

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

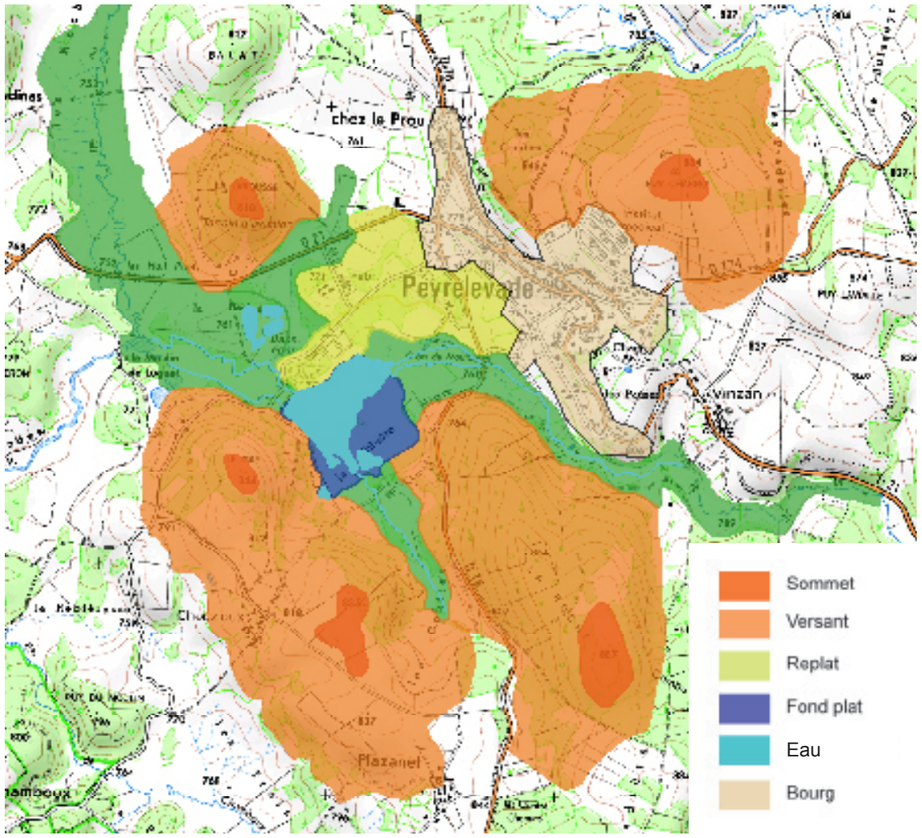

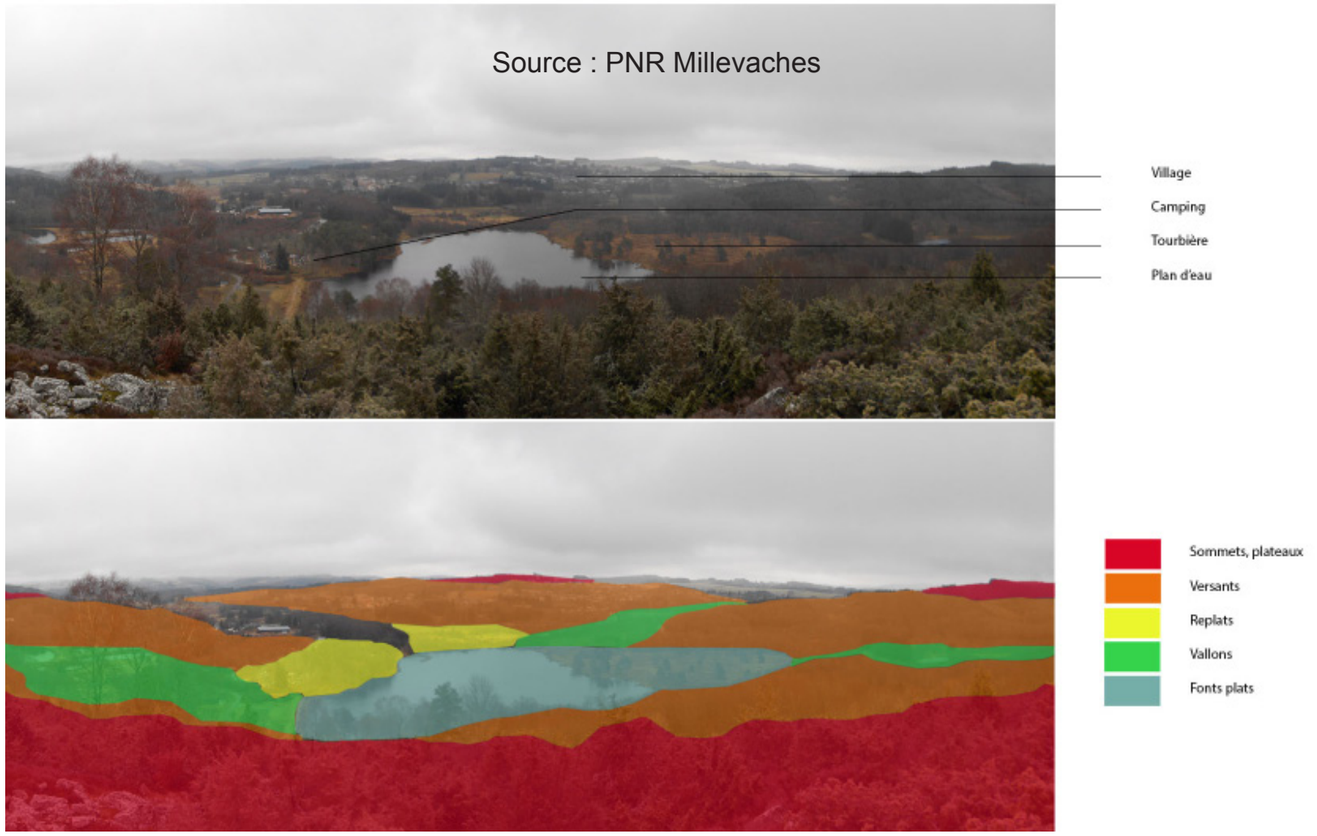

Le fond plat

Le fond du site de l’étang de Peyrelevade repose sur un socle granitique, dans une zone composée de dépôts colluvionnaires entourée de micaschistes à deux micas. La Vienne, qui prend sa source à environ 8km en amont du plan d’eau, traverse ce fond plat. La pente étant très faible, son tracé originel formait des méandres avant la construction de l’étang.
Cet alvéole se divise en deux parties : le plan d’eau (environ 10ha) et la tourbière de Rebière-Nègre (28ha). Le sol y étant imperméable (socle granitique), la nappe d’eau accompagnant la Vienne dans la partie émergée du site, est très proche de la surface, le fond est ainsi très hydromorphe.

Les replats

Situés dans la partie basse des versants, ils présentent des pentes faibles, parfois moins de 3%. Ils dominent de quelques mètres les fonds par un rebord marqué et court.

Les versants

Souvent de forme convexe/concave, à pente faible au sommet, devenant plus forte à mi-versant voir des pentes fortes à 30% avec un socle qui affleure parfois en barres rocheuses.

Les vallons

Situés entre deux croupes au sein d’un alvéole, ils ont des largeurs plus réduites que les vallées à fond plat. Dès que l’on s’approche des versants, on sort rapidement de la zone de fluctuation de la nappe du ruisseau. La pente longitudinale est accentuée, l’efficacité des exutoires se trouve renforcée. Les sols à hydromorphie de profondeur dominent.

Les sommets

Croupes des alvéoles sur roches granitiques ou plateaux des modelés « adoucis » sur roches métamorphiques, ils occupent les situations les plus élevées. Longtemps recouverts de landes à bruyères pâturées par les troupeaux d’ovins ou de bovins, ils présentent souvent des sols où la roche affleure.

Site de l’étang de Peyrelevade : Occupation des sols

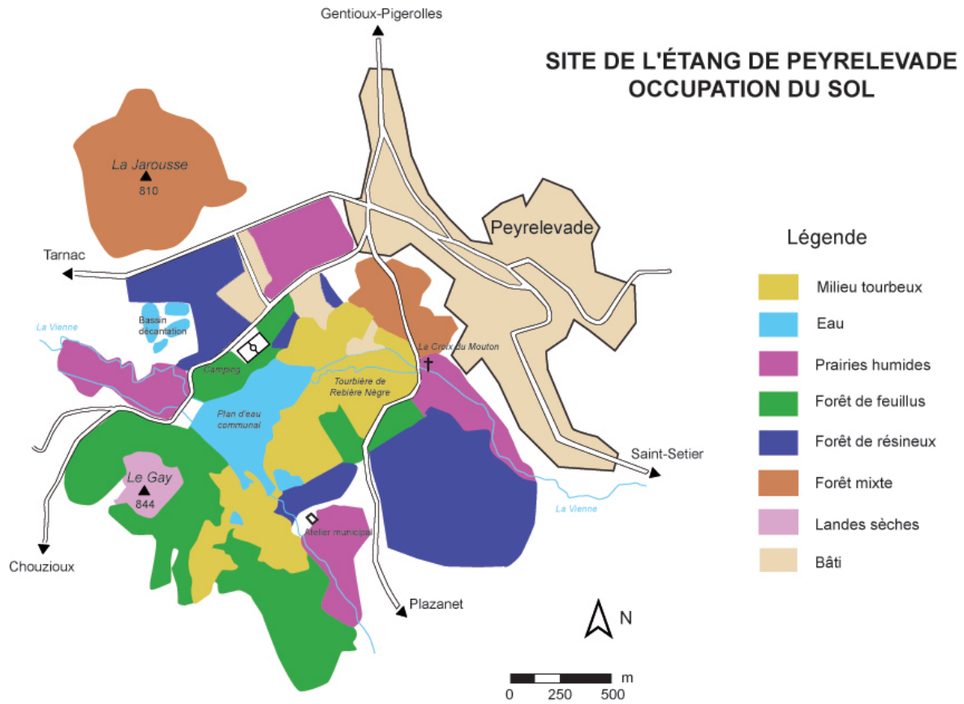

Le plan d’eau de Peyrelevade

Le plan d’eau de Peyrelevade s’inscrit dans ce relief de fond plat, à 753m d’altitude. Il a été construit en 1974 après endiguement de la Vienne au niveau de la route du Gué. Avant sa construction, son emplacement, un fond plat servait de zone tampon le temps d’une crue. Sa fonction principale, outre que paysagère, est la pêche.

Le plan d’eau de Peyrelevade est visible depuis les monts alentours et notamment depuis la commune, il présente donc un fort impact sur le paysage local.

Le plan d’eau bordé par des forêts de feuillus et de résineux

La Vienne

La Vienne s’implante dans divers paysages humides du site: prairie humide, tourbière, plan d’eau avant de retrouver son lit en aval. Des espèces végétales caractéristiques y sont présentes comme l’aulne glutineux qui maintient les berges de la rivière grâce à son système racinaire ; mais aussi animales : la loutre, le martin pêcheur et le cincle plongeur par exemple.

La tourbière de Rebière-Nègre

La tourbière de Rebière-Nègre s’élève à 750m d’altitude et a une superficie de 28ha. Agée de 9000 ans, c’est l’une des plus vieilles tourbières du Limousin. Elle fut exploitée pour sa tourbe depuis la seconde guerre mondiale jusqu’en 1998.

Elle présente une grande diversité des milieux tourbeux, prairies à Molinie, mégaphorbiaies (zones humides)… La diversité des sols (l’épaisseur de tourbe varie de 20cm à plus de 3,5 m) et des modes de gestion passés (fauche ou pâturage selon les parcelles) sont à l’origine de cette diversité.

La tourbière a été restaurée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin depuis 2003 : bucheronnage (sans entretien, la tourbière se transformerait en forêt), rétablissement d’un pâturage (8ha de parc cloturé destiné principalement aux ovins), fauche et entretien de la végétation et enfin, aménagement d’un petit sentier de découverte pour faire découvrir ce site au grand-public.

Prairie à Molinie dans la tourbière de Rebière-Nègre

La lande du Gué

La lande du Gué offre un point de vue remarquable sur la vallée et le village. On y découvre un paysage ouvert.

Ce milieu naturel est composé de bruyère cendrée, de myrtille et d’ajonc. Des blocs de granit affleurent à la surface.

Cette lande sèche d’une dizaine d’hectares renforce l’intérêt écologique du site.

La lande du gué, source : PNR Millevaches

Site de l’étang de Peyrelevade : Reportage photo

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

① Aménagements liés à l’étang (passe à poissons, bassin de décantation...), peu attractifs dans le paysage.

③ Des aménagements (jeux, pont, mobilier) permettent de profiter de l’espace entourant l’étang.

Parcelle boisée privée proche de l’étang.

④ Le centre d’accueil pour handicapés bénéficie du paysage et des activités liés à l’étang. Ses bâtiments ne sont toutefois pas intégrés dans le paysage.

② La digue offre une vue agréable sur le plan d’eau et le bourg de Peyrelevade. On peut s’y promener, mais elle ne constitue pas un élément esthétique dans le paysage.

Un certain nombre d’éléments inesthétiques détonnent dans le paysage : infrastructures viellissantes, décharge sauvage.

Site de l’étang de Peyrelevade : Reportage photo

REGARDS SUR LE TERRITOIRE

Un ensemble de panneaux explicatifs placés à divers endroits de la commune est mis à disposition des randonneurs.

① La commune, située en hauteur, bénéficie d’une vue sur l’étang et les vallons alentours.

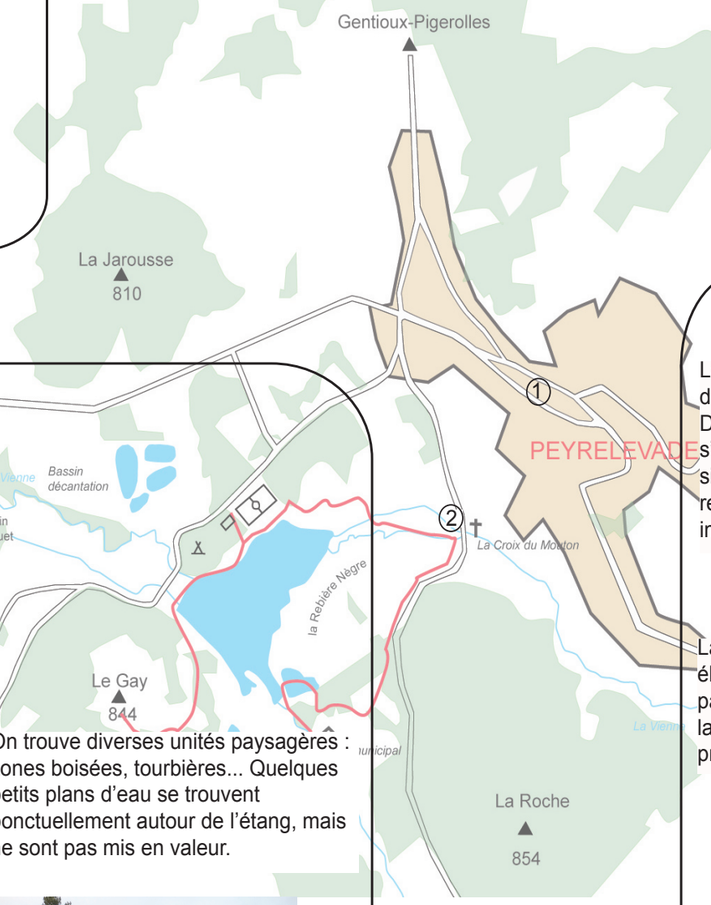

On trouve diverses unités paysagères : zones boisées, tourbières... Quelques petits plans d’eau se trouvent ponctuellement autour de l’étang, mais ne sont pas mis en valeur.

②

La Vienne suit son cours avant de se retrouver dans l’étang. Dans cette partie du bassin, il s’agit d’un cours d’eau étroit, sillonnant et peu profond. Elle représente un intérêt paysager important.

La Croix du Mouton est un élément emblématique du patrimoine et de l’histoire de la commune. Elle se situe à proximité de la Vienne.

Un patrimoine bâti intéressant se trouve dans la zone aux alentours du plan d’eau.

Présentation de l'enquête

Suite aux rencontres avec le PNR de Millevaches, les élus, la fédération de pêche, le gestionnaire du camping, l'association Energie pour demain et le CEN, il ne nous manquait plus que l'avis de la population au sujet de la requalification du plan d'eau. Nous avons décidé de créer un petit questionnaire et de partir à la rencontre des administrés. Nous avons interrogé 31 personnes, dont 80% vivant dans la commune (les autres y travaillant ou étant simplement de passage dans la commune) réparties équitablement entre hommes et femmes.

ENQUÊTE

QUESTIONNAIRE

IMPLICATION DANS LA COMMUNE

Dans l'élaboration du questionnaire nous avons bien fait attention à ne pas poser des questions qui pourraient brusquer la population en abordant tout de go l'effacement de l'étang. Nous avons commencé par des questions plus générales au sujet de la commune et du temps de résidence. Ces informations pouvant par la suite influencer notre analyse des résultats. Quelques questions au sujet des activités pratiquées dans la commune sont ensuite posées afin de voir si spontanément l'utilisation de l'étang lors d'activités est mentionnée.

POTENTIEL DU SITE

Dans la partie suivante, nous essayons de découvrir les lieux emblématiques de la commune et l'existence de légendes et de coutumes locales. Ces questions nous permettront dans un premier temps de voir si la population perçoit l'étang comme un lieu emblématique. Nous passons ensuite à des questions propres à l'étang. Une partie des questions suivantes n'a été posée qu'aux personnes habitants depuis très longtemps dans la commune. Nous souhaitions, en demandant s'ils connaissaient les lieux avant la création de l'étang, dresser mentalement une image du site naturel avant la création de l'étang et avoir une idée de ce qui pourra être réalisable.

GÉNÉRALITÉS

Nous finissons le questionnaire par quelques généralités. Nous avons décidé de poser ces questions à la fin après de longues discussions afin de ne pas désintéresser la personne questionnée au début de l'échange. Nous pensions qu'il serait mieux d'entrer plus vite dans le sujet de notre enquête. Mais ces questions sont indispensables pour remettre les autres réponses dans leur contexte et pour dresser un portrait des personnes ayant répondu. A savoir que les hommes et les femmes ont des perceptions et sensibilités différentes selon leur âge et leur travail. Les remarques et suggestions laissent la personne libre de s'exprimer sur le sujet qu'elle souhaite pour approfondir et pour ne rien perdre de l'échange.
L'indice de confiance nous permettra de nous rappeler si l'entretien s'est bien passé et de nous renseigner sur l'état émotionnel de la personne lors de l'interview (personne sur la réserve, impatiente ou encore énervée,…). Ainsi, nous saurons si les réponses sont fiables.

IMPORTANCE DE L'ÉTANG

Plus directement, nous avons essayé de recenser les premières remarques des administrés au sujet de l'étang et d'établir la place de l'étang au sein de la commune. Savoir en quoi, selon eux, l'étang est attractif, l'importance qu'ils lui donnent, le taux de fréquentation selon les périodes de l'année ou encore les inconvénients qu'il peut représenter, va nous permettre de définir le type d'usagers. Ces éléments sont indispensables afin de mieux appréhender l'impact que pourrait avoir un changement sur l'étang et doivent être analysés avant même de rechercher une solution au problème.

DISCUSSION AUTOUR DE LA REQUALIFICATION

Par la suite, nous sommes entrés dans le vif du sujet, en demandant si, selon eux, un effacement ou une réduction partielle de l'étang était possible et envisageable. Et si non, pour quelles raisons ? Nous souhaitions poser la question suivante afin de savoir si des informations sur les problèmes écologiques que posait l'étang leur avaient peut être fait changer d'avis. A savoir si une sensibilité à la protection de l'environnement aurait pu mieux faire accepter les projets par la population. Enfin, nous souhaitions savoir si une réunion publique d'information pourrait les intéresser. Dans ce cas, nous serions prêts à présenter notre rendu à Peyrelevade sous forme d'une réunion invitant les différents acteurs. Ces réponses pourront fortement nous aider lors de l'élaboration des scénarios et nous permettre de créer un projet qui impliquera et répondra directement aux souhaits des habitants de Peyrelevade.

NIVEAU D'INFORMATION DES ADMINISTRÉS

Dans cette partie, nous essayons de savoir si la population a pu être informée des différents problèmes liés à l'étang et des scénarios envisagés. Dans ce cas, nous étions curieux de connaître l'origine de ces informations. Sont-elles apparues dans les bulletins municipaux, ou existe-t-il des rumeurs à ce sujet ? Que sait réellement la population en fin de compte ? Ces informations auraient-elles pu affecter leurs réponses aux questions précédentes ?

Résultats de l'enquête : Population

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ VOUS À PEYRELEVADE?

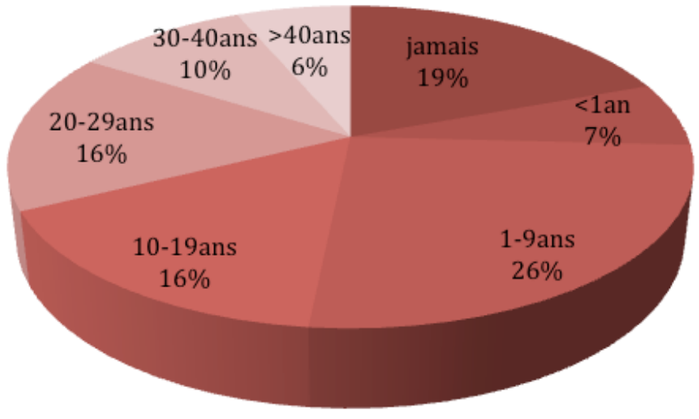

La majorité de la population interrogée est arrivée récemment à Peyrelevade, 7% est présente depuis moins d'un an, 23% depuis presque 10 ans et 16% est là depuis un peu plus de 10 ans. En tout, près de 39% de la population habite à Peyrelevade depuis au moins une dizaine d'années, ce qui n'est pas toute une vie mais suffisamment pour être très bien intégré dans la vie communale.
Les quelques personnes arrivées depuis seulement quelques mois, nous paraissaient déjà bien intégrées à la commune. Peyrelevade est un village de petite taille mais très accueillant. Uniquement, 6% vivent à Peyrelevade depuis plus de 40 ans, soit presque toute leur vie, et sont donc susceptibles de connaître le site avant la création de l'étang.
Les autres ont vécu entre 20 et 40 ans dans la commune. Cette part regroupe des jeunes qui sont nés là-bas et des personnes plus âgées qui sont arrivées un peu plus tard. Dans tous les cas, pour eux, l'étang a toujours existé et il est donc directement lié à Peyrelevade. Ces informations nous serons très utiles dans les analyses futures.

AGE DES PERSONNES INTERROGÉES.

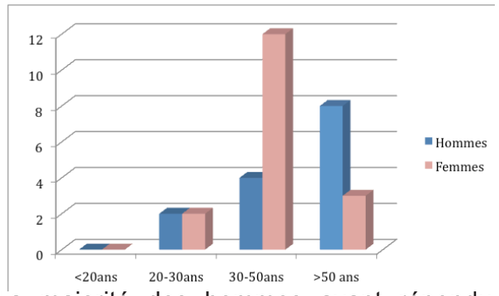

La majorité des hommes ayant répondu au questionnaire a plus de 50 ans. Les femmes quant à elles ont environ 40 ans. La moyenne d'âge des personnes interrogées est donc plutôt élevée. Effectivement nous n'avons pas interrogé de personnes de moins de 20 ans.

QUELLE PROFESSION EXERCEZ VOUS?

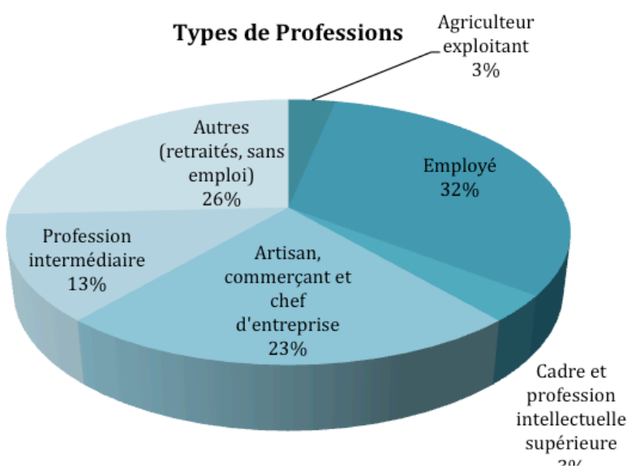

32% des personnes questionnées sont employées dans les entreprises de la commune. Un autre 26% des personnes prennent leur retraite à Peyrelevade ou sont sans profession. Enfin un autre tiers détient les commerces et les entreprises de la commune.

QUELLES ACTIVITÉS DE LOISIR PRATIQUEZ VOUS?

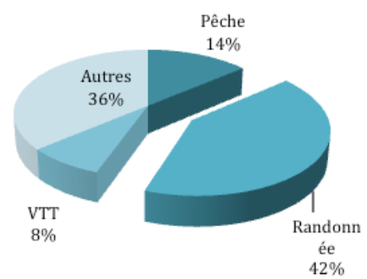

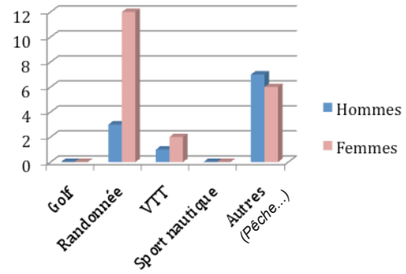

Peyrelevade est une commune rurale très proche de la nature, il n'est donc pas étonnant que l'activité principale des personnes présentes soit la randonnée. Plutôt une activité féminine, la randonnée ou la promenade se pratique en famille, avec les enfants. A l'automne, les habitants comme les touristes se promènent pour la cueillette des champignons. Dans cette activité, le lac pourrait avoir de l'importance, mais rares sont les personnes qui se promènent autour. De nombreux sentiers existent mais nous avons pu remarquer grâce à notre visite sur le terrain, qu'ils étaient très peu entretenus, très peu utilisés à cette période de l'année et parfois très mal indiqués. Peyrelevade est aussi une commune qui comprend des pêcheurs. Activité plutôt masculine, là encore le lac pourrait avoir de l'importance dans les activités. Mais les pêcheurs amateurs interrogés assurent qu'ils préfèrent pêcher en rivière. Le lac serait réservé aux pêcheurs du dimanche parce qu'il représente un lieu familial et ludique pour toute la famille. Des lâchers de truites arc-en-ciel sont alors effectués, ce qui devient plus amusant pour les enfants mais moins intéressant pour les réels amateurs de pêche.
La population fait très peu de vélo, certainement parce que la région est fortement vallonnée, ce qui rend le terrain difficilement praticable. D'autres activités ont aussi été mentionnées : moto, 4x4 et quad sont pratiqués autour de l'étang qui représente un endroit esthétique, paisible et en même temps assez loin des habitations pour éviter toute nuisance sonore.
Des activités associatives comme le théâtre, la participation au comité des fêtes ou aux sapeurs-pompiers participent à la dynamique communale. Des sports comme la danse, la gymnastique, la course à pied, l'équitation ou encore la chasse sont d'autres activités que nous avons relevées. Le foot et le rugby se pratiquent sur des terrains proches de l'étang. La pratique d'activité traditionnelle est aussi remarquable, chant occitan, danse folklorique et limousine, montre l'implication des habitants dans les traditions locales. Par contre, nous avons remarqué que personne ne pratique le golf, qui se trouve juste à côté de la commune.

Résultats de l'enquête : Lieux emblématiques

ENQUÊTE

QUELS SONT SELON VOUS LES LIEUX EMBLEMATIQUES DE LA COMMUNE?

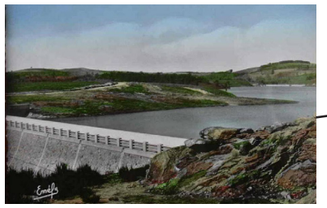

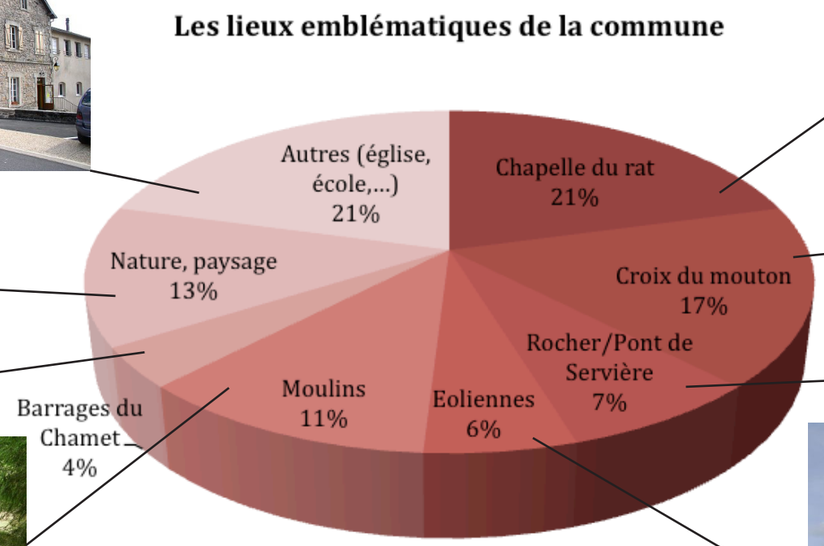

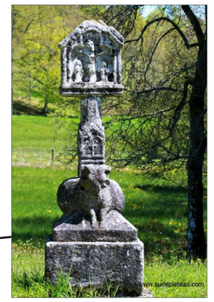

Les lieux les plus souvent cités comme étant emblématiques sont la chapelle du rat (21%), la croix du mouton (17%) et les paysages (13%). La section « Autres » regroupe les commentaires anecdotiques qui ne sont apparus qu'une fois : école, cafés, l'ancienne boîte de nuit et l'ancien restaurant gastronomique (tous les deux fermés), le village entier, la fontaine, les ruines de Cars, l'église, le golf, le stade et le camping, et même les personnages aux fortes personnalités !

La section paysage quant à elle englobe aussi bien les tourbières, que la forêt, la montagne du Gay, les chemins de randonnées et l'étang. Il est à noter que sur les 31 personnes interrogées, une seule et unique personne nous a de sa propre initiative parlé de l'étang (et encore plus tôt du tour de l'étang) à ce stade du questionnaire.

Ce listing des lieux emblématiques va nous permettre d'en savoir plus sur la commune et ses alentours et pourquoi pas nous aider si cela est pertinent dans la réalisation d'un scénario qui comprendrait un parcours pédagogique.

Nous nous attendions à avoir plus de réponses comprenant l'étang. A ce stade, l'étang ne parait pas emblématique aux yeux des gens.

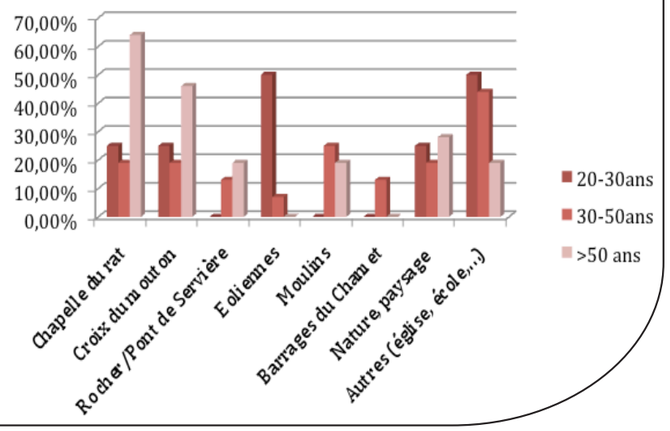

Grâce à ce graphique, nous remarquons que pas moins de 64% des plus de 40 ans ont cité la chapelle du rat. Ils sont aussi très nombreux à citer la Croix du mouton (46%). Il semblerait donc que ces deux éléments historiques sont chers aux yeux des plus anciens habitants de la commune. A l'inverse aucun n'a cité les éoliennes alors que 50% des 20-30ans voient les éoliennes comme un emblème de la commune. On voit ainsi très bien les différences culturelles et de perceptions entre les générations.

Résultats de l'enquête : L'étang

QUELLE IMPORTANCE ACCORDEZ VOUS À L'ETANG? EN QUOI VOUS SEMBLE T-IL ATTRACTIF?

L'étang n'a pas été cité comme élément emblématique de la commune : 39% lui donne une forte importance pour la commune. Le lien entre les habitants et leur étang est assez fort. Pour la plupart « il a toujours été là ». Par contre, seulement 46% de la population pense que l'étang est un élément incontournable du village, ce qui représente moins de la moitié. Les gens ne portent donc pas particulièrement l'étang dans leur cœur. Quelques critiques ne tardent d'ailleurs pas à arriver à ce stade.
Avec 29% de faible et 22% de moyen, l'importance de l'étang peut être remise en cause. Pour les habitants, il est sous exploité. « Nous devons faire des km pour pouvoir se baigner avec nos enfants au lac de Vassivière ». Les habitants semblent mécontents, il n'y a rien d'installé, la baignade est interdite et les tours en bateaux aussi. L'étang pourrait être très agréable et très fréquenté « mais rien n'est fait ! ».

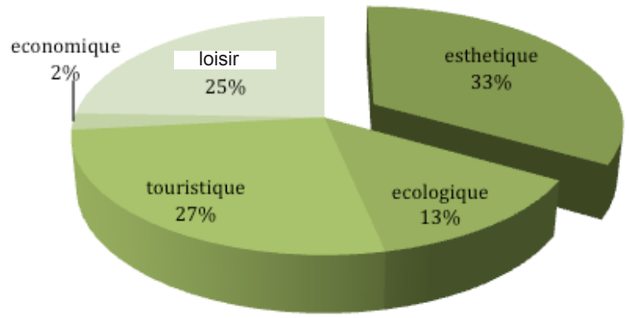

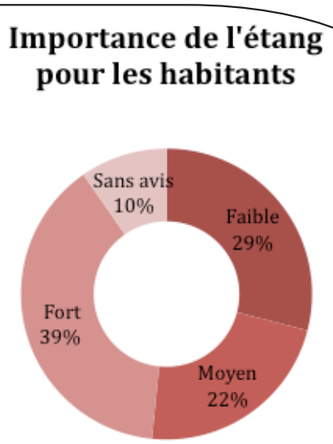

L'étang est donc très peu intéressant excepté pour son côté esthétique bien sûr (33%). Le côté fonctionnel est lui aussi assez important et regroupe essentiellement la pêche en famille (25%). Pour les pêcheurs l'endroit semble donc très attractif et encore la plupart préfèrent pêcher dans la Vienne.
Par contre l'étang est un élément indispensable pour le gestionnaire du camping, « sans l'étang vous pouvez raser les gîtes ». 27% des habitants sont persuadés que l'étang permet le tourisme dans la commune. Serait-il la seule solution pour attirer les touristes et faire fonctionner l'économie locale ? Des personnes restent sceptiques quant à la pertinence du site touristique. Les gîtes et les infrastructures sont aujourd'hui obsolètes voir hors norme et le temps ne se prête pas au tourisme. Il n'empêche qu'à l'automne tous les gîtes sont pris à l'occasion de la cueillette des champignons. Et peut-être qu'en augmentant le standing du camping, celui-ci pourrait devenir plus attrayant.
Pour certaines personnes interrogées, l'étang n'est pas un endroit naturel. Une jeune maman agricultrice nous a même certifié que l'endroit était aussi joli quand quelques années après avoir été vidé la végétation avait repris le dessus et rendu le site paradisiaque, vert émeraude et couleurs vives tout le long de la Vienne. Il est aussi à noter que 2 personnes ne savaient pas qu'il y avait un étang à Peyrelevade.

A QUELLE FREQUENCE VOUS RENDEZ VOUS À L'ÉTANG? QUELLES ACTIVITÉS Y PRATIQUEZ VOUS?

54% des personnes interrogées assurent utiliser l'étang. L'étang semble plus souvent utilisé en été et au printemps, saisons où le temps est clément et où la végétation a repris le dessus sur le froid de l'hiver. L'automne vient ensuite, saison des champignons, les gens se promènent autour de l'étang pour les ramasser. L'hiver l'étang est vraiment très peu utilisé, occasionnellement des promeneurs en font le tour car l'étang gelé représente un attrait esthétique. Beaucoup de monde (entre 15 et 24%) se promène et utilise l'étang toutes les semaines. Par contre il n'est pas utilisé tous les jours et occasionnellement est un mot qui revient souvent quand nous parlons de fréquentation de l'étang. Printemps, été et automne c'est aussi la saison de la pêche, l'étang est donc fréquenté par de nombreux pêcheurs. Mais certaines personnes interrogées nous ont confié que les poissons se faisaient plus rares en dehors des lâchers réalisés par la fédération de pêche.
L'étang est donc essentiellement fréquenté par les promeneurs (33%) et les pêcheurs (22%) pour des activités en famille pendant les mois où le climat est plus agréable, au printemps et en été, représentant aussi la saison de pêche. Comme dit précédemment baignade et sport nautique ne sont pas pratiqués car impossibles. Par contre, quelques personnes utilisent le site aux alentours de l'étang pour observer la faune et la flore locale (11%), se détendre (14%) où sortir ses enfants en les occupant avec les aires de jeux du camping, mais celles-ci sont dangereuses car hors normes. Dans une moindre mesure, l'étang est utilisé pour faire du sport (pétanque, course, quad, football) dans un cadre esthétique.

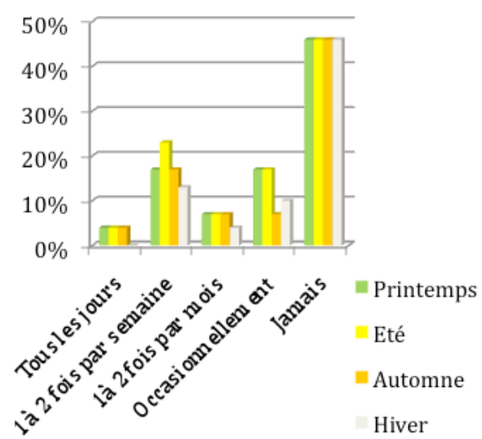

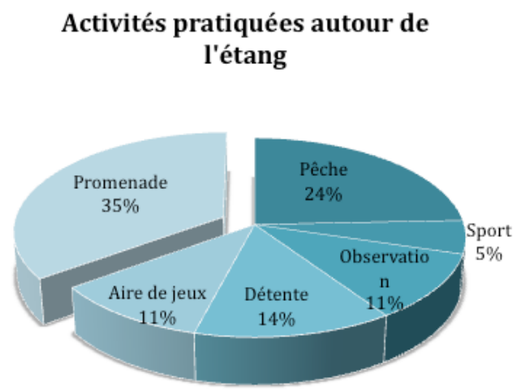

ENQUÊTE

Résultats de l'enquête : L'étang

ENQUÊTE

VOUS SENTEZ VOUS INFORMÉ?

Au final, seulement 33% des personnes interrogées ont entendu parler de projets autour de l'étang. Ils sont donc peu informés à ce sujet. Parmi ces 33% seulement la moitié nous a parlé des projets d'obligation d'effacement du plan d'eau. Les autres, ayant parlé de rumeurs ou de l'échelle à poisson, ont été mis au courant par l'intermédiaire des bulletins municipaux et du bouche à oreille. Enfin dans ce groupe de personnes plus ou moins informées, 2 personnes travaillent à la mairie et sont donc aux premières loges des projets, une autre personne participe aux réunions du conseil municipal. Ces personnes ont donc des relations privilégiées et pourtant elles ne se sentent pas pour autant assez informées à ce sujet.

Globalement la population à 74% ne se sent pas du tout informée, 13% se dit partiellement informée et le même nombre se sent suffisamment informé parce que par exemple le sujet ne les intéresse pas plus que ça. En tout seulement 2 personnes ont admis que les informations qu'ils ont pu recevoir les ont fait changer d'avis par rapport à leur parti pris pour ou contre les projets.

Finalement, 58% des personnes interrogées seraient intéressées par une réunion d'informations au sujet des projets envisagés afin de comprendre la logique des projets, le coût,… Sachant que certaines personnes interrogées n'étaient pas de la commune, c'est plutôt un bon résultat. D'autres personnes nous ont confié qu'elles n'auraient pas le temps ou tout simplement que honnêtement une réunion ne les intéressait pas. Certaines personnes ne souhaitant pas se déplacer attendront le bulletin d'information à ce sujet. Une réunion publique pour présenter nos projets est cependant envisageable et envisagée.

ÊTES VOUS FAVORABLE À L'EFFACEMENT DE L'ÉTANG?

Malgré tout, la population semble contre l'effacement de l'étang à 70%. 30% verrait bien un retour de la Vienne dans son lit. 1 seule personne semble rester mitigée. La réduction quant à elle est acceptée par 33% à condition que la réalisation et les alentours soient propres. La plupart des gens sont donc réticents à la suppression de l'étang et pourtant la majorité trouve qu'il ne représente pas un lieu incontournable, qu'il garde une importance plutôt faible pour la commune et qu'il n'y a aucune activité proposée dessus.

C'est un sentiment d'injustice que nous avons ressenti à l'évocation du projet. Les administrés trouvent les lois totalement disproportionnées. Pour eux, leur plan d'eau n'est pas le seul barrage sur la Vienne, alors pourquoi devraient-ils agir ? La plupart des habitants ont toujours vu l'étang dans la commune. Certains ont même participé aux différentes constructions (échelle à poisson, bassin de décantation,…). Supprimer l'étang représente un retour en arrière, une grande perte d'argent injustifiable. Mettre les moyens financiers pour changer à nouveau le paysage et repartir de zéro.

QUELLES ACTIVITÉS SERAIT-IL PERTINENT DE DEVELOPPER DANS LE CAS D'UN REAMENAGEMENT DE LA ZONE?

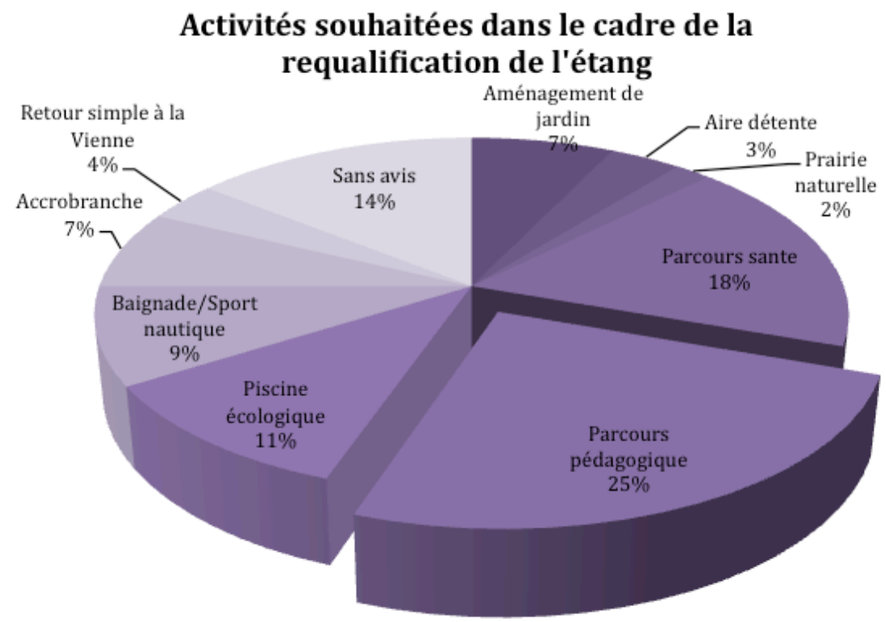

Perplexe quant à la réelle possibilité de construire sur une zone tourbeuse si l'étang venait à disparaitre, la population a du mal à voir les différentes possibilités. Une zone de tourbière est presque inconstructible et le budget communal est assez serré, le choix est donc très restreint. Ce qui vient tout de suite à l'esprit des gens c'est donc plutôt de valoriser le milieu et l'écologie en essayant d'instaurer une certaine pédagogie pour les enfants et les plus grands (25%). Un quart des personnes interrogées proposent la construction d'un parcours pédagogique avec pourquoi pas l'instauration d'élevage particulier ou d'espèces plus rares et bien spécifiques. Une ferme pédagogique est aussi une solution que nous envisageons. Ce qui semble la solution la plus simple, la moins chère et donc la plus réalisable et la plus attirante. Par contre, il nous a été fait remarquer à plusieurs reprises que des parcours pédagogiques existent déjà dans les tourbières alentours. Finalement, un retour simple de la Vienne et l'entretien de la zone naturelle pourrait attirer un tourisme « vert » et de pêche. Favoriser l'écologie pourrait mettre naturellement en valeur le site.

La seconde activité la mieux accueillie est la réalisation d'un parcours santé (18%). Effectivement, nous avons pu remarquer lors de nos promenades que très peu de sentiers bien entretenus existent et il n'y a aucun parcours de santé. Une jeune femme sapeur-pompier volontaire nous a même fait remarquer qu'ils ne peuvent pas entraîner leurs jeunes recrues sur place. Un parcours santé semble donc utile et aussi très facilement réalisable. Mais, comme le parcours pédagogique, il existe déjà un parcours santé et il n'est pas très fréquenté.

Règlementations relatives au site

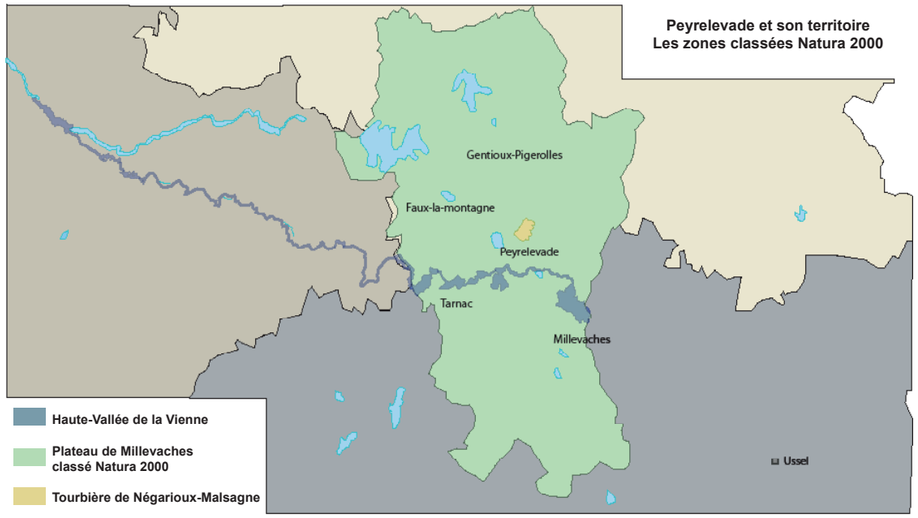

NATURA 2000

Une partie du plateau de Millevaches est classée Natura 2000. L'étang se trouve dans une Zone de Protection Spéciale (ZPS) directive oiseaux ayant pour objectif la protection des oiseaux sauvages remarquables ou menacés. Dans les zones Natura 2000, les Etats signataires s'engagent à maintenir et/ou restaurer les types d'habitats naturels et les espèces menacées qui y vivent. Les directives européennes imposent une obligation de résultat mais laissent à chaque Etat le choix des moyens pour y parvenir. Le plan d'eau de Peyrelevade représente à ce titre un habitat favorable à cette faune.

Le site Natura 2000 de la Haute vallée de la Vienne est une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) qui vise à la conservation des landes et des tourbières (rebière nègre, lande du gué) et des espèces de la Directive habitat comme la Moule perlière, et donc vise la libre circulation des Truite fario sur la Vienne, vivant en symbiose avec cette espèce.

La Tourbière de Négarioux Malsagne quand à elle est une autre ZSC de la Commune,

Le plan d'eau présente ici un intérêt important sur le plan de la biosdiversité puisqu'il favorise un bilan hydrique excédentaire nécessaire au maintien de la tourbière de Rebière nègre, gérée par le CEN depuis de nombreuses années

La digue de l'étang de Peyrelevade pose un problème vis vis du site haute vallée de la Vienne en empêchant la continuité biologique et sédimentaire de la Vienne.

En terme de règlementation, un conflit d'intérêt se présente. En effet, le plan d'eau contribue à préserver la tourbière de Rebière nègre et offre un habitat favorable aux oiseaux, en revanche, le plan d'eau s'oppose aux objectifs de la DCE et à la conservation d'espèce comme la Moule perlière au titre de natura 2000.

REGLEMENTATIONS

LOIS NATIONALES

La loi L-432-6 règlemente les structures produisant de l'hydroelectricité sur la Vienne. Cette source d'énergie est interdite sur le site.

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 classe les cours d'eau selon différents critères. La Vienne, au niveau de Peyrelevade, est soumise au décret 214-17, plus précisément aux deux classements :

- Le classement 1° la définit comme un cours d'eau en bon état écologique et comme jouant un rôle de réservoir biologique nécessaire aux cours d'eau du bassin versant de la Vienne. Dans ce cas, une protection complète des poissons migrateurs est nécessaire et aucune construction considérée comme un obstacle à la continuité écologique ne peut être permise.
- Le classement 2° la considère comme un cours d'eau où il est nécessaire d'assurer le transport des sédiments et la circulation des poissons migrateurs. Dans ce classement, les ouvrages sont autorisés à condition d'être entretenus et équipés selon les règles définies par l'autorité administrative.

Les propriétaires ou exploitants d'un ouvrage à mettre aux normes peuvent toucher des indemnités si la réhabilitation représente une charge exorbitante.

SAGE VIENNE ET SDAGE LOIRE BRETAGNE

Depuis la loi sur l'eau de 1992, des SDAGE (Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ont été mis en place en France. Ils ont été révisés et améliorés pour être conformes à la DCE, et doivent définir les objectifs à atteindre en 2015. Le SDAGE Loire Bretagne fixe les orientations fondamentales pour une gestion équilibrée de la ressource en eau. Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), déclinaison locale du SDAGE, détient le pouvoir juridique, il est donc opposable à l'administration et aux tiers, par l'intervention de la police de l'eau. Le SAGE concilie la protection du patrimoine eau et le développement des activités économiques attachées à cette ressource.

La commune de Peyrelevade appartient au SAGE Bassin de la Vienne (1992). Il s'est dégagé de ce SAGE quatre thématiques : la qualité de la ressource aquatique, la quantité et la circulation des eaux, la gestion des espaces et des espèces, et la cohérence territoriale et la communication à l'échelle du bassin.

Dans le cas de la commune de Peyrelevade, la digue empêche la continuité écologique. Elle empêche le passage des sédiments, bloque partiellement la remontée des poissons migrateurs et créée une différence importante de température entre l'amont et l'aval du plan d'eau. Le plan d'eau de Peyrelevade nécessite donc une mise aux normes pour être conforme à la DCE. Cette digue devrait être aux normes depuis la création de la DCE c'est-à-dire qu'elle devrait déjà assurer la continuité écologique de la Vienne. La commune peut donc être verbalisée par la police de l'eau à tout moment. Cependant la prochaine date butoire est en 2015, conformément aux exigences du SDAGE, et puisque cette partie du cours d'eau est considérée comme facile à mettre aux normes elle ne pourra pas bénéficier d'une dérogation.

Règlementations relatives au site

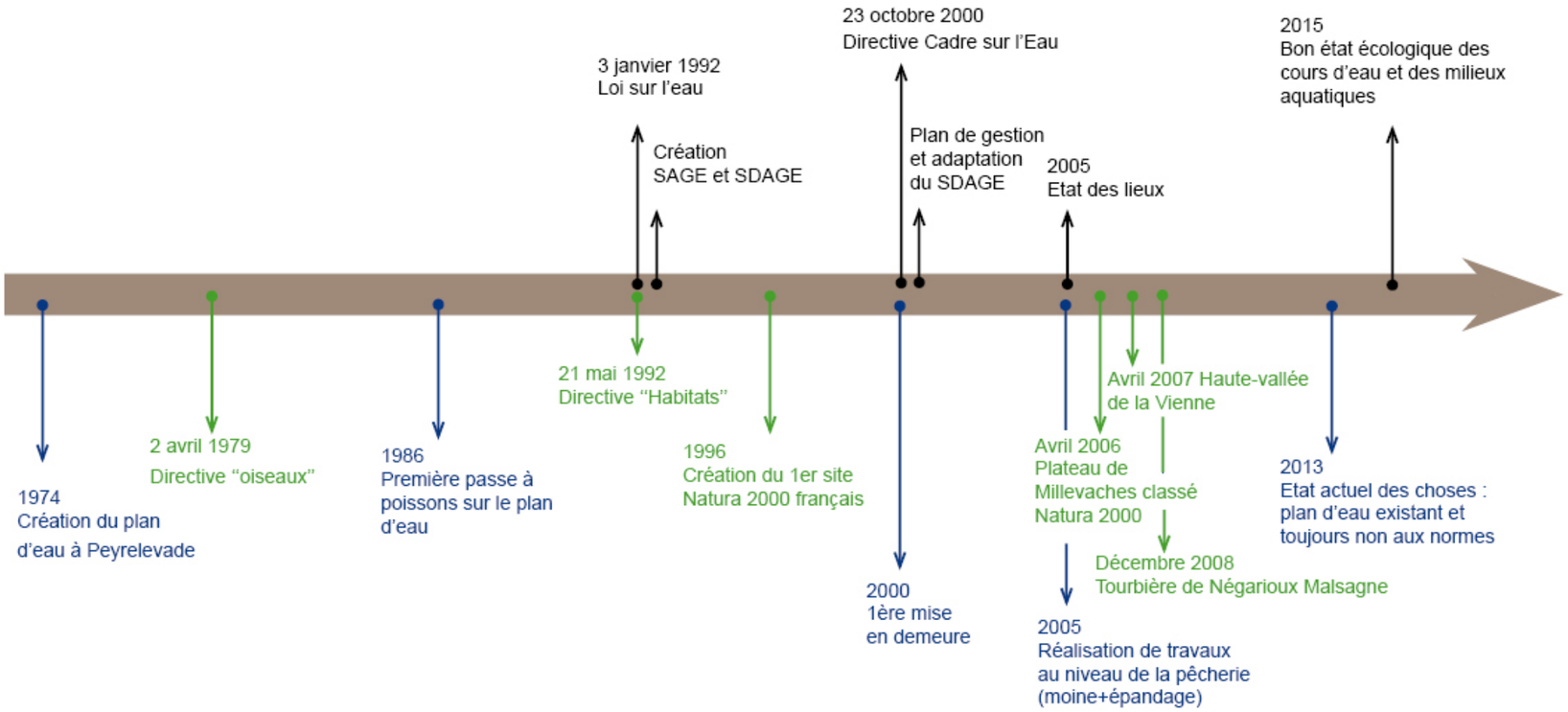

DIRECTIVES CADRE SUR L'EAU

''L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel.''

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) est adoptée en 2000 avec pour objectif d'inciter les pays européens à agir aujourd'hui pour qu'en 2015 les rivières retrouvent un bon état. Dans cette perspective, il s'agit d'harmoniser les politiques de l'eau à l'échelle européenne, notamment à travers un calendrier commun aux États membres. Cette DCE s'applique aux rivières, aux nappes souterraines et au littoral.

Le bassin versant de la Vienne se trouve dans le bassin hydrographique Loire-Bretagne. Ainsi, il dépend de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, qui permet de financer les divers projets en faveur de la protection et de la restauration des milieux naturels aquatiques.

Dans le cadre de la DCE, l'un des objectifs est d'atteindre un bon état des eaux afin que les espèces animales et végétales naturellement présentes puissent reconquérir leurs milieux. On considère que ce bon état est atteint à partir de 75% de l'état naturel.

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

La commune de Peyrelevade fait partie du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin qui est une collectivité territoriale. Ce PNR présente cinq missions : la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation et l'information, et enfin l'expérimentation.

Le PNR aide au mieux les communes à gérer leur patrimoine naturel, bâti et culturel afin d'assurer une cohérence globale. Il n'est pas à ce titre un outil de répression (il ne peut pas attenter d'action punitive).

Un des objectifs cité dans la charte du parc est le tourisme de pleine nature et de découverte du territoire (obj.27). Celui-ci se traduit par :

- le développement de la randonnée, par la création de sentiers thématiques pour valoriser les sites d'intérets écologique, paysager et culturel, tels que les cours d'eau, et la mise en place d'un réseau de gîtes d'étapes pour les randonneurs
- le développement du tourisme de pêche, des activités nautiques et des sports d'eaux vives
- la création de produits de découverte «multiactivités» valorisant les richesses patrimoniales et naturelles.

Dans le cadre de la requalification du plan d'eau de Peyrelevade, le PNR a pour but d'aider la commune à trouver une solution face à la demande de mise aux normes tout en tenant compte de l'avis des habitants. La solution proposée devra rester en cohérence avec la charte du PNR, soit s'intégrer au mieux au paysage du Limousin et permettre d'aller dans les directions citées ci-dessus constituant des opportunités de développement pour la commune.

Règlementations relatives au site

REGLEMENTATIONS

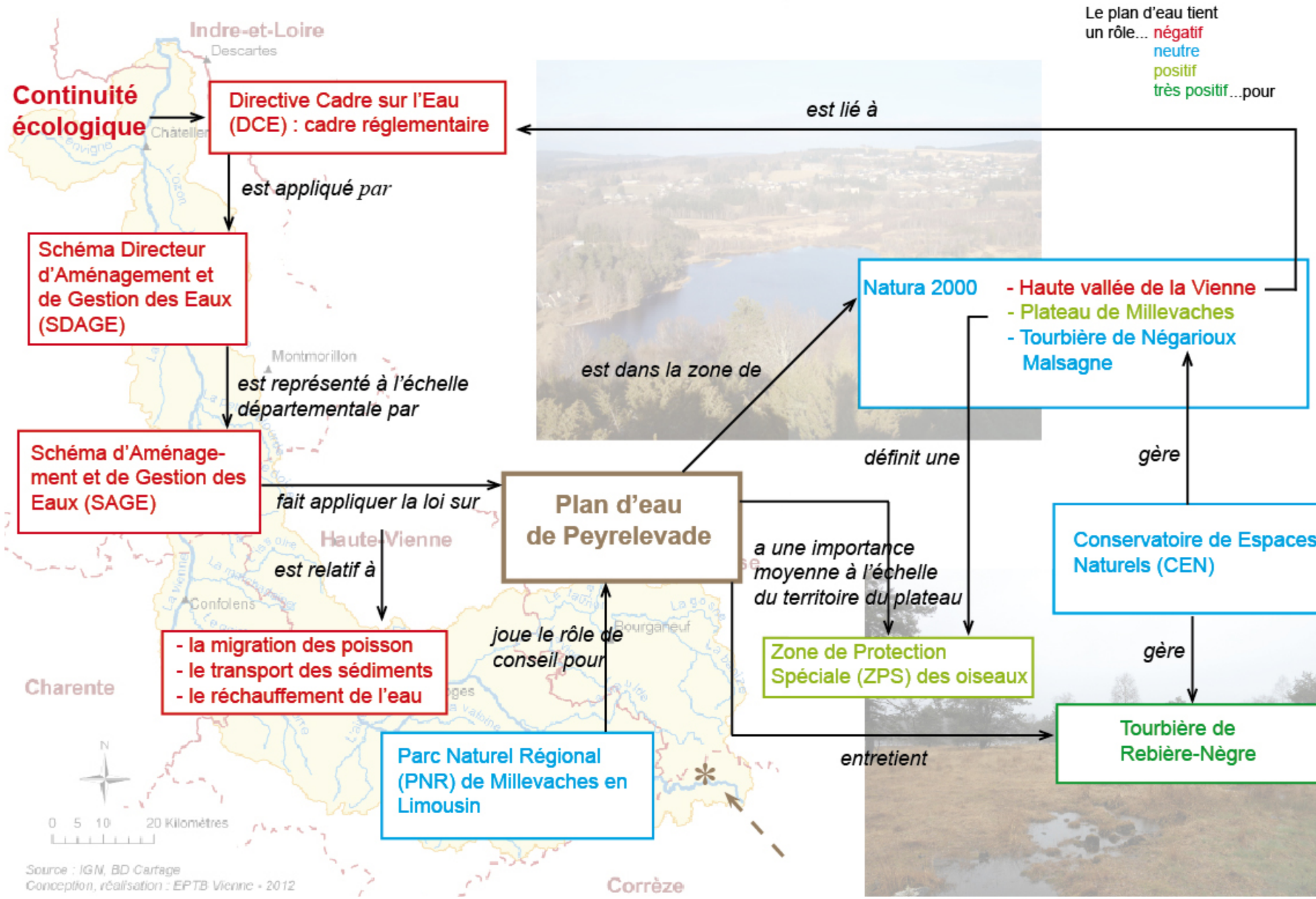

Problématiques liées à la Directive Cadre sur l'Eau

INTRODUCTION D'ESPÈCES INDÉSIRABLES DANS LA VIENNE

Des espèces indésirables telles que la perche soleil ont été recensées dans la Vienne à l'aval et à l'amont du plan d'eau.

AUTRES CONTRAINTES

Un pont routier assez ancien, situé actuellement à l'aval immédiat de la digue, doit être protégé.

Un droit d'eau à destination du moulin de Luguet doit être conservé.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE & SÉDIMENTAIRE

À proximité du plan d'eau trois espèces principales ont été recensées : la truite commune, le vairon et la loche franche. La Vienne présente de nombreuses zones favorables à la reproduction de ces poissons. Cependant, la digue attenante au plan d'eau représente une barrière à la migration de ces espèces vers leur lieu de ponte et reproduction. La passe à poisson existante est totalement infranchissable.

La digue constitue également un obstacle à la circulation des sédiments dans la Vienne.

IMPACT THERMIQUE & HYDROLOGIQUE

Le plan d'eau étant peu profond l'eau a tendance à se réchauffer : réchauffement moyen de +5°C avec un maximum de +10°C. Des espèces thermophiles plus minoritaires sont également présentes au sein de l'étang telles que le goujon et le chevesne qui montrent bien l'impact thermique du plan d'eau sur la faune.

L'étang étant une étendue d'eau plus ou moins stagnante, l'évaporation y est plus importante que dans la Vienne : évaporation de 0,5l/s/ha soit en une année 152 mètres cubes évaporés qui manquent à la Vienne.

CONCLUSION

Les éléments cités ci-dessus s'opposant aux règlementations en place, la commune est désormais verbalisable. Il devient donc urgent pour la commune de restaurer la continuité écologique de la Vienne. La Fédération départementale de la pêche a donc effectué une étude proposant trois options de travaux à effectuer sur le site pour régler ces problématiques.

Mise en dérivation de l'étang

PRÉSENTATION DES OPTIONS

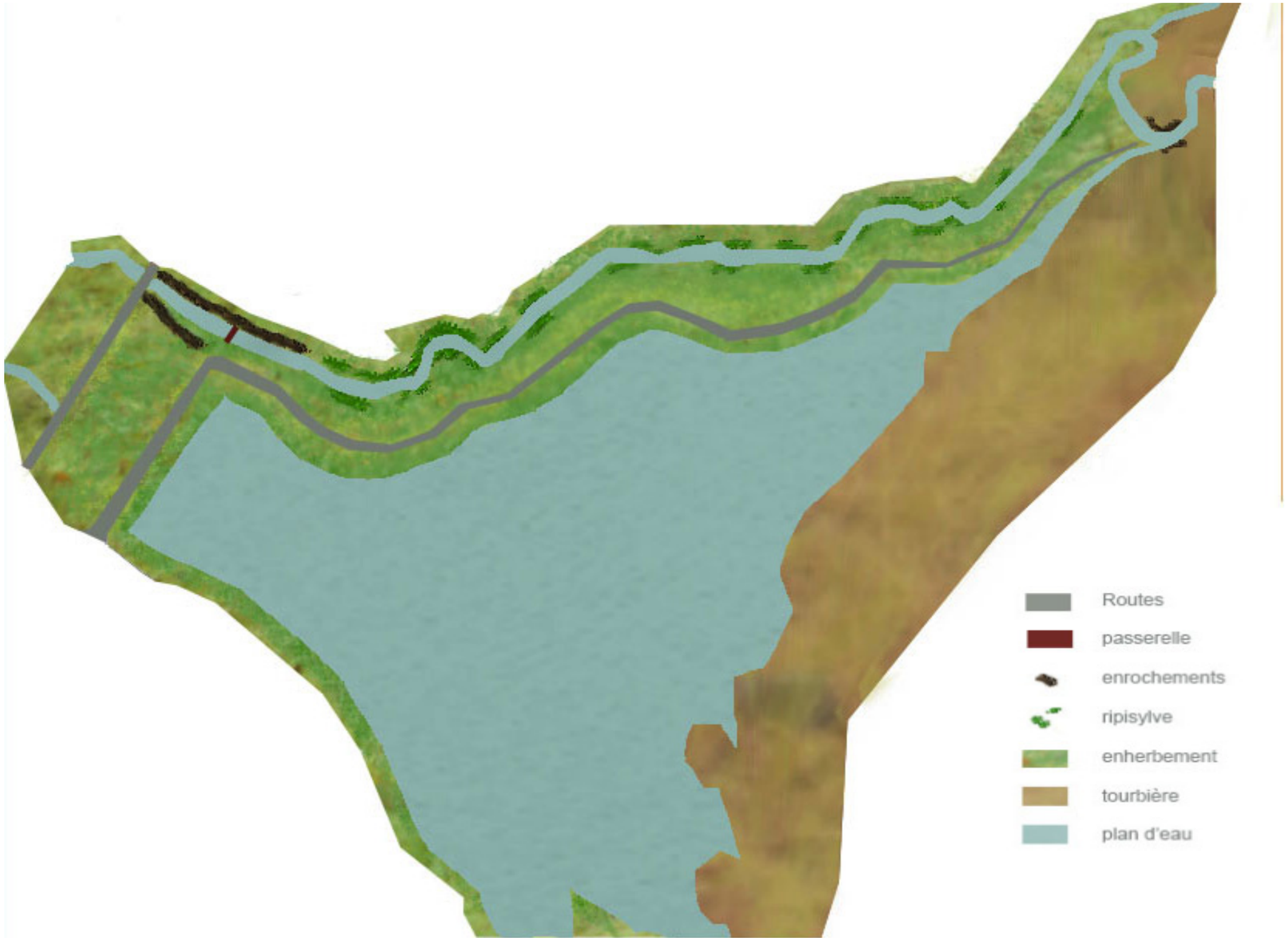

L'une des options envisagées est la mise en dérivation de l'étang en se servant de l'ancien lit de la Vienne. Cette solution nécessiterait des travaux de terrassement très importants avec création d'un nouveau lit , mise en place de géomembrane, apport de granulométrie...

Cette solution permet une réduction assez faible du volume de l'étang (de 190 000 à 121 mètres cubes) mais une réduction importante de la surface (perte de 38% de la surface).

Dans ce cas, l'entreprise devra s'assurer du bon état des engins pour éviter toute pollution accidentelle de l'eau.

De plus, notons le coût très élevé de ce chantier par rapport au budget modeste d'une petite commune rurale comme Peyrelevade.

Des subventions pourraient être apportées mais à des taux inférieurs à ceux concernant l'option 1 dans la mesure ou cette dernière option est la plus simple à mettre en oeuvre techniquement et financièrement. La somme restante restera dans ce cas très importante à payer pour la commune.

Mise en dérivation avec modification de la contre digue

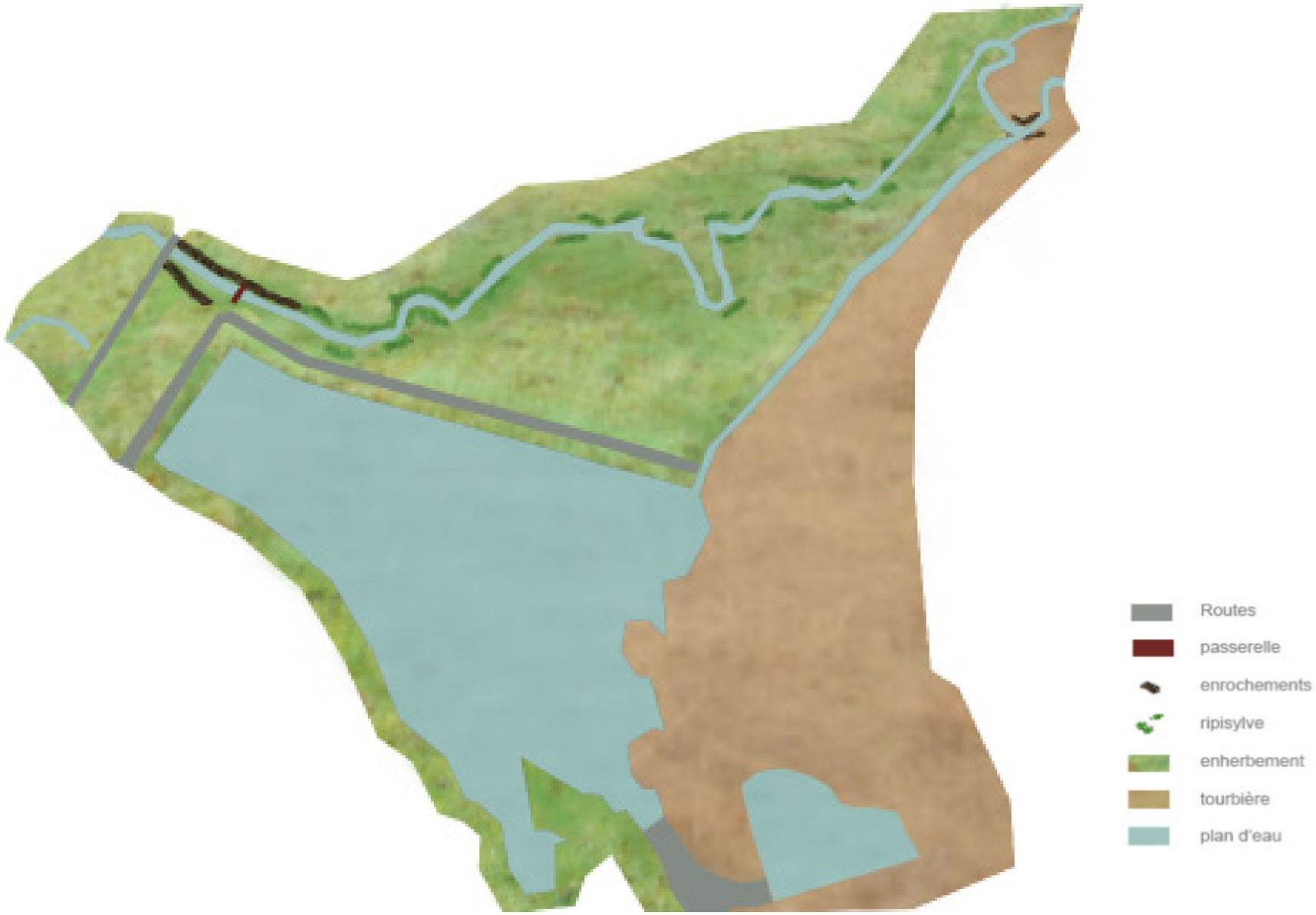

Cette option constitue une variante à l'option précèdente. Les caractèristiques seront identiques à l'exception de la trajectoire de la contre-digue et la réalisation d'un canal d'alimentation.

L'idée est de réduire la taille de la digue pour réduire le côut du projet. Cependant, même si cette solution réduit davantage le volume de l'étang (104 000 mètres cubes), la surface serait encore plus réduite (plus de 50% de l'étang supprimé). L'impact paysager serait considérable.

Effacement de l’étang

PRÉSENTATION DES OPTIONS

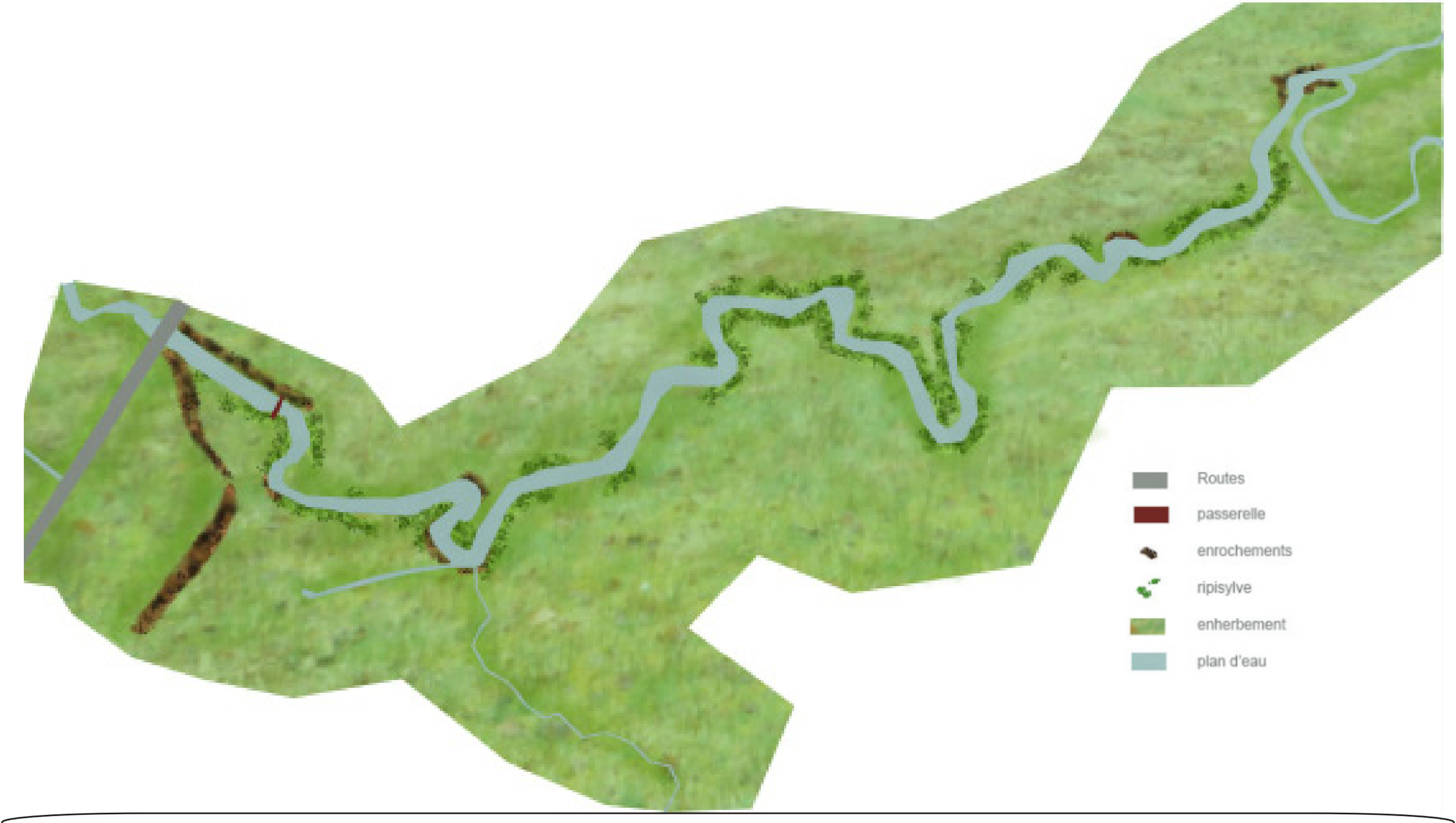

La solution de l’effacement est la plus efficace biologiquement mais aussi la plus adaptée au budget modeste du village. Elle consiste à supprimer la digue, remettre à jour l’ancien lit de l’étang et supprimer toute la partie bétonnée de la rive droite de la digue.

Comparaison des options

PRÉSENTATION DES OPTIONS

		Impacts			
Option n°	**Description**	**Paysager**	**Social**	**Environnemental**	**Réglementaire**
***1.** Arasement de l'étang avec suppression de la digue*	Suppression totale de l'étang, la Vienne retrouve son ancien lit.	Important La disparition de l'étang donne lieu à un nouvel espace (planté, nouveaux aménagements), perte de l'effet miroir d'eau.	- Évolution importante du site - Suppression d'un élément structurant et identitaire de la commune - Disparition des activités liées au plan d'eau (pêche, promenade, observation...) - Apparition d'un nouvel espace que les habitants doivent s'approprier - Développement de nouvelles activités	- Migration des poissons excellente - Transport des sédiments excellent - Delta de température supprimé - Pas d'évaporation - Pas d'impact lié aux vidanges - Impact possible sur la tourbière de Rebière-Nègre - Impact sur les fréquentations sur le site d'oiseaux (aquatiques, migrateurs)	En accord avec la DCE
***2.** Mise en dérivation de l'étang*	La Vienne retrouve son ancien lit par la création d'une nouvelle digue qui diminue légèrement la superficie de l'étang.	Important On conserve la présence d'eau mais la digue représente un ouvrage imposant dans le paysage.	Diminution de la surface de l'étang, mais conservation d'une surface en eau (et donc des attraits et activités liés).	- Migration des poissons excellente - Transport des sédiments permis sauf sur l'affluent dans le plan d'eau - Différence de température et évaporation moins marquées - Impact des vidanges moins important	En accord avec la DCE (mais peut-être pas sur le long terme)
***3.** Mise en dérivation avec modification de la contre digue et connexion d'un étang*	Comme pour l'option précédente, la Vienne retrouve son ancien lit par la création d'une digue moins importante (sur une partie moins large de l'étang). L'étang est grandement diminué.	Important L'étang est très diminué, on a donc un nouvel espace libéré. Perte de l'effet miroir d'eau. La digue constitue un nouvel élément important dans le paysage.	Diminution de la surface de l'étang, mais conservation d'une surface en eau (et donc des attraits et activités liés). Nouvel espace disponible pouvant accueillir de nouveaux aménagements et permettre le développement de nouvelles activités.	- Migration des poissons excellente - Transport des sédiments permis sauf sur l'affluent dans le plan d'eau - Différence de température et évaporation moins marquées - Impact des vidanges moins important	En accord avec la DCE (mais peut-être pas sur le long terme)

Bilan : le site de l'étang de Peyrelevade

CONCLUSION

FORCES

Le terrain est étendu.

Le relief engendre une diversité des paysages.

La faune et la flore sont diversifiées et on trouve des espèces protégées.

Présence d'un camping.

Proximité de lieux emblématiques.

Nombreux commerces (poste, banque, restaurants, boucher, boulanger...).

Pêche dans différents milieux (rivière, lacs, étangs...).

Patrimoine traditionnel rural (race limousine, moulins...).

Lieu de promenade et d'observation.

OPPORTUNITÉS

Possibilité de développer de nombreuses activités (zone étendue, potentiel paysager, besoins importants de la population) et de dynamiser l'endroit.

Protection de l'environnement et promotion de l'écologie.

Parcs d'aventure, agrotourisme (relativement peu développé dans le territoire du plateau de Millevaches), tourisme vert.

La municipalité et les habitants semblent ouverts à des propositions qui dynamiseraient l'endroit.

Des usages du site existent (personnes âgées, centre d'accueil, jeunes parents et leurs enfants) qu'il est intéressant de considérer et de développer.

FAIBLESSES

Région peu attractive.

Peu d'accès.

Camping, aire de jeu, infrastructures hors normes.

Pas d'activités liées à l'étang (baignade, sports nautiques) mis à part la pêche.

L'étang ne possède pas de nom (pas d'appropriation réelle du site par le public).

Climat peu accueillant.

Peyrelevade est située au milieu de pôles touristiques importants.

MENACES

Menaces sur l'environnement.

L'Etat peut intervenir pour remettre l'étang aux normes sans prendre l'avis préalable de la commune.

La commune est verbalisable.

La démographie est en baisse.

Le tourisme est en baisse.

Une solution qui s’impose

En conclusion, nous avons retenu plusieurs faits. Les loisirs nautiques interdits sur le plan d’eau, sont pratiqués dans les villes voisines (Meymac, Vassivière…) de la commune. La pêche, loisir familial, est, selon la population, toute aussi intéressante en rivière. Les terrains liés au tourisme sont obsolètes à ce jour. Le budget communal reste très serré, ce qui met en doute les projets de dérivation. Après de longues réflexions, une seule solution nous a paru réellement pertinente. En effet, l’effacement serait la solution la plus simple, la plus efficace, et la moins chère pour la commune.

Notre but est alors d’approfondir cette solution afin de proposer un compromis qui satisferait pleinement les élus, les administrés mais aussi le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, et répondrait aux lois de mise aux normes. Notre rôle est de travailler cette solution en montrant qu’un aménagement esthétique et fonctionnel est possible. Notre priorité est de satisfaire les besoins des habitants avant de penser au tourisme.

La zone présente un grand potentiel. Le côté nature et écologie amènera naturellement, si les activités se développent, un tourisme « vert ». Ainsi, quelques idées de développement d’activités de plein air permettant le rapprochement avec la nature nous sont apparues. Par exemple, un parcours pédagogique dans la tourbière, une ferme pédagogique, des chemins de promenades et de randonnées, un accrobranche, ou encore un parcours santé sont des pistes d’activités que nous allons envisager.

Les ouvrages qui nous ont été utiles...

BIBLIOGRAPHIE

BOUDY P. CAUNET J.M. & VIGNAUD J.F. (avril 2009) Memoria de l'aiga enquête ethnolinguistique sur l'eau en montagne Limousine. Institut d'Estudis occitans dau Lemosin.

MANIERE G. & PETITJEAN S. (2010/2011) Cahier des charges pour la Restauration de la continuité écologique sur le plan d'eau de Peyrelevade. Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 19).

RICHI J.M. (2001) Guide simplifié, stations Forestière et choix des essences sur le plateau de Millevaches (CRPF du Limousin).

VECCHIO Y. & ROUSSEL C. (septembre 2011) La révision des classements de protection des cours d'eau, un outil en faveur du bon état écologique et de la biodiversité.

Commune de Peyrelevade en Corrèze. Sentier d'interprétation : autour de la tourbière de Rebière-Nègre. La nature et les hommes.

Conservatoire d'espaces naturels Limousin. (2012) Les tourbière du Limousin.

Etablissement Public du Bassin de la Vienne. (avril 2010) Gestion des étangs : l'effacement une solution à envisager.

Fédération du Pas-de-Calais des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Un enjeu majeur du bassin artois-picardie pour 2015, la continuité Ecologique des Cours d'Eau.

France Nature Environnement. (juin 2008) La directive cadre sur l'eau.

Nature 200 & L'Instrument Financier pour l'Environnement. (septembre 2011) Libre cours à la vie aquatique, continuité écologique, gestion de bassin-versant et faune patrimoniale associée.

SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Bassin de la Vienne. Document de concertation Forces et faiblesses Approche cartographique du bassin de la Vienne. Édité par le Conseil Régional du Limousin.

SAGE Vienne. (janvier 2006) Diagnostic et objectifs du bassin de la Vienne.

Syndicat mixte de Millevaches en Limousin. (juin 2003) Projet de charte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. Commune de Peyrelevade. Disponible sur : < http://www.insee.fr > (consulté le 12/04/2013)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. (dernière mise à jour 04/2013) Atlas des paysages du Limousin. Disponible sur : <http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/paysages-r145.html> (consulté le 12/04/2013)

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE. (dernière mise à jour 04/2013) Eau et biodiversité Natura 2000. Disponible sur : <www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000.244-.html> (consulté le 12/04/2013)

LEGIFRANCE. (dernière mise à jour 07/01/2013) Code de l'environnement-article L 432-6 [en ligne]. Disponible sur : Legifrance < www.legifrance.gouv.fr >. (consulté le 12/04/2013)

PNR MILLEVACHES. Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Disponible sur : <www.pnr-millevaches.fr> (consulté le 12/04/2013)

OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA FORET MEDITERRANENNE. Quel est le cadre juridique de Natura 2000? Disponible sur : <www.ofme.org/crpf/documents/friches/355304.pdf> (consulté le 12/04/2013)

LE LAC DE VASSIVIERE. Photo lac de Vassivière Disponible sur < http://www.lelacdevassiviere.com> (consulté le 12/04/2013)

CREAFRANCEE. Villes remarquables et beaux villages de France – Creuse. Disponible sur <http://www.creafrance.org/fr/tourisme-france/ville-hameau-remarquable-a-voir-plus-beaux-villages-de-france-departement-creuse/65> (consulté le 12/04/2013)

HOTEL DU PARC MILLEVACHES. Nous vous accueillons à FELLINTIN. Disponible sur : <http://www.hotelduparcdemillevaches.fr/> (consulté le 12/04/2013)

CONSEILL GENERAL DE LA CREUSE. Eau. Disponible sur <http://www.creuse.fr/article475.html> (consulté le 12/04/2013)

WIKIPEDIA. Eymoutiers. Disponible sur : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Eymoutiers> (consulté le 12/04/2013)

COMMUNE D'EYMOUTIERS. Eymoutiers, ville porte du Parc Naturel Régional de Millevaches. Disponible sur <http://www.tourisme-eymoutiers.fr/> (consulté le 12/04/2013)

OFFICE DU TOURISME DE MEYMAC. Meymac, Ville-porte du Parc Naturel Régional de Millevaches. Disponible sur < http://www.tourismemeymac.fr/> (consulté le 12/04/2013)

COMMUNE DE MEYMAC. Meymac dynamisme et qualité de vie. Disponoble sur <http://www.meymac.fr> (consulté le 12/04/2013)

COMMUNAUTE DE COMMUNE USSEL – MEYMAC – HAUTE-CORREZE. Je vis en Haute-Vienne. Disponible sur : <http://www.cc-usselmeymac.com> (consulté le 12/04/2013)

MAISON DE PAYS DES MONEDIERES. Les Mondières, prennez un bol d'harmonie. Disponible su <http://www.maisondesmonedieres.boonzai.com/les-monedieres> (consulté le 12/04/2013)

FRANCE THIS WAY. Guide de voyage pour découvrir le meilleur de la France. Disponible sur : <http://www.fr.francethisway.com/treignac.php> (consulté le 12/04/2013)

JORGANIZE. « votre temps est précieux… ». Disponible sur <http://www.jorganize.fr/jorga/?p=1615> (consulté sle 12/04/2013)

FONDATION JACQUES CHIRAC. Centre d'accueil Peyrelevade. Disponible sur <http://www.fondationjacqueschirac.fr/node/21> (consulté le 12/04/2013)

LE GUIDE DE VOS VACANCES EN CORREZE. Randonnées. Disponible sur <http://www.correze.net/FR/sports-loisirs-circuits-de-randonnees_0_6_41.html> (consulté le 12/04/2013)

MANUFACTURE D'AUBUSSION. Tapisserie et tapis de style ancien. Disponible sur <http://www.aubusson-manufacture.com/proj/tapisserie-style-ancien/> (consulté le 12/04/2013)

GITES DE FRANCE. Les locations pour un séjour pêche en Limousin. Disponible sur <http://www.gites-de-france-limousin.com/themes/gites-avec-coin-peche> (consulté le 12/04/2013)

http://www.lacorreze.com/cartes_postales/anciennes/villages/peyrelevade/environs_peyrelevade.htm

Ceux sans qui tout cela n’aurait pas été possible...

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier :

Le gîte de Peyrelevade ainsi que l’équipe municipale de Peyrelevade pour son accueil.

Monsieur le Maire, la Fédération de pêche, Energie pour demain, le Parc Naturel Régional et le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin pour les précieuses informations qu’ils nous ont fournies.

Les habitants et commercants de Peyrelevade pour avoir pris sur leur temps pour répondre à notre sondage.

Le restaurant Tilaak pour le repas réparateur.

Mais aussi Monsieur Magnet et Mademoiselle Roulet pour nous avoir confié ce projet.

Messieurs Daniel et Caillault pour nous accompagner dans notre travail.

Madame Chevillard pour ses précieux conseils administratifs.

Ainsi que tous les autres collaborateurs qui nous ont aidé à mener à bien ce travail.

Annexe : Questionnaire de l'enquête

ANNEXE

Questionnaire à destination des habitants de Peyrelevade
dans le cadre du projet de requalification du plan d'eau communal

Consigne :

- Obligation de répondre à toutes les questions
- Ne pas hésiter à prendre l'avis de la personne sur n'importe quelle question
- Les réponses entre parenthèses ne doivent pas être lues aux personnes. Elles seront cochées selon la réponse.

Texte introductif au questionnaire
Bonjour. Avez-vous quelques minutes à nous accorder? Nous sommes un groupe d'étudiants en école de paysage à Angers, et nous travaillons actuellement sur la commune de Peyrelevade pour un projet de paysage. Pour nous aider dans notre diagnostic, nous avons quelques questions à vous poser sur la vision que vous portez sur la commune. Votre avis nous intéresse.

1. Habitez-vous dans la commune de Peyrelevade ? □ Oui □ Non
2. Si oui, depuis combien de temps ? .....
3. Si non, nom de la commune ……

4. Travaillez-vous dans la commune ? □ Oui □ Non

Impression relative sur la commune

5. Quels loisirs pratiquez-vous au sein de la commune ? *(plusieurs réponses)*
(□ Pêche □ Golf □ Randonnée □ VTT □ Sport nautique □ Autre.....)

6. Quels sont pour vous les lieux emblématiques de la commune ?
.....
.....

7. Pourquoi ?.....
.....
.....

8. Existe-t-il des légendes relatives à certains lieux ?.....
9. Connaissez-vous des traditions locales ?.....

Dans notre projet nous nous intéressons plus particulièrement à l'étang communal.

Questions relatives à l'étang

10. Connaissiez-vous le site avant la création de l'étang ? □ Oui □Non
11. Comment c'était ?.....
12. Avez-vous des photos ? (*avant, travaux,)* □ Oui □Non

13. Quelle importance accordez-vous à l'étang? □ Faible □ Moyen □ Forte □ Sans avis

14. En quoi l'étang vous semble-t-il attractif ? (plusieurs réponses possibles)
(□ Esthétique □ Écologique □ Touristique □ Économique □ Fonctionnel (loisirs))
□Autres……

15. Utilisez-vous le site de l'étang? □ Oui □ Non
Si oui ;
16. - A quelle période de l'année l'utilisez-vous le plus ? *(Plusieurs réponses)*
□ Printemps □ Été □ Automne □ Hiver

17. - A quelle fréquence? □ Tous les jours □ 1 à 2 fois par semaine □ 1 à 2 fois par mois □ Occasionnellement

18. - Pour quel(s) usage(s) ? *(Plusieurs réponses)*
(□ Pêche □ Sport □ Observation faune et flore
□ Baignade □ Détente (pique-nique...) □ Aire de jeux enfants
□ Promenade) □ Autres.....

---

19. Pensez-vous que l'étang est un élément identitaire (incontournable) du village ? □ Oui □ Non

20. Selon vous l'étang présente-t-il des inconvénients ? □ Oui □ Non
21. Si oui, pourquoi ?.....
.....
.....

22. Avez-vous entendu parler de projets relatifs à l'étang? □ Oui □ Non
23. Si oui, quoi……

Si la personne parle des projets de l'étang (effacement, dérivation) lui poser les questions suivantes :

24. Vous sentez-vous assez informé ? □ Suffisamment □ Partiellement □ Pas du tout

25. Comment en avez-vous été informé ?.....
……

26. Selon vous, un effacement de l'étang est-il envisageable? □ Oui □ Non
27. Si non, pourquoi?
….....

Annexe : Questionnaire de l'enquête

28. Et une réduction partielle de l'étang? □ Oui □ Non

S'ils sont bien informés ou partiellement poser la question suivante :

29. Est-ce que les informations que vous avez eues vous ont-elles influencé ? □ Oui □ Non

Questions pour tout le monde

30. Seriez-vous intéressé par une réunion d'information/une exposition pour comprendre les enjeux du projet relatif à l'étang? □ Oui □ Non

Laisser répondre la personne en premier et ensuite lui proposer les différentes options.

31. Selon vous, quelles activités vous paraîtraient pertinentes à développer dans le cadre d'une modification de l'étang?.....

□ Jardin

□ Prairie naturelle

□ Parcours santé

□ Terrain de sport

□ Accrobranche

□ Aire de détente (tables de pique-nique, terrain de boules...)

□ Parcours pédagogique

□ Piscine écologique

□ Développement d'activités nautiques

□Autres.....
.....
.....

Généralités

32. □ Madame □ Monsieur

33. Âge : □ < 20 ans □ entre 20 et 30 ans □ de 30 à 50 ans □ 50 et +

34. Profession :

□ Agriculteur exploitant

□ Cadre et profession intellectuelle supérieure

□ Artisan, commerçant et chef d'entreprise

□ Profession intermédiaire

□ Employé

□ Ouvrier

□ Autres (étudiant, retraité, sans emploi...)

35. Nombre d'enfants <18ans : .....

36. Avez-vous des remarques, des suggestions.....
….....
.....
.....

.....
.....

Indice de confiance

37. Pour l'indice 1, la confiance est très faible, pour l'indice 5, la confiance est très forte

□1 □ 2 □ 3 □ 4 □ 5

38. Remarque particulière :…… ……..

ANNEXE